

2023

RAPPORT MORAL & RAPPORT D'ACTIVITE

Migrations Santé Alsace



24 rue du 22 Novembre

67000 Strasbourg

contact@migrationsante.fr

www.migrationsante.org



Table des matières

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE.....	3
COMPOSITION DE L'ASSOCIATION	4
RAPPORT D'ACTIVITE	6
1. Interpretariat médical et social professionnel	6
1.1. Opportunité :	6
1.2. Le plaidoyer pour la reconnaissance de l'interprétariat médical et social professionnel :.....	7
1.2.1. Rappel des grandes étapes de la reconnaissance institutionnelle du métier d'interprète	7
1.2.2. Le travail en cours en lien avec le réseau RIMES, pour poursuivre la reconnaissance et la structuration du métier	8
1.3. La promotion de l'interprétariat professionnel.....	9
1.3.1. Sensibilisation des acteur·ice·s de la santé et du travail social du territoire alsacien aux problématiques des migrant·e·s primo arrivant·e·s et à la barrière linguistique	9
1.4. La formation des interprètes	10
1.4.1. Données générales	10
1.4.2. Formation initiale.....	10
1.4.3. Formation continue.....	11
1.5. L'activité d'interprétariat et de traduction auprès des services	14
1.5.1. Données générales	14
1.5.2. Traductions écrites : les structures demandeuses et langues.....	14
1.5.3. Interpretariat : les territoires d'intervention.....	15
1.5.4. Interpretariat : les langues d'intervention.....	15
1.5.5. Les secteurs d'intervention	17
1.6. Les structures d'intervention des interprètes :.....	18
1.6.1. Données générales	18
1.6.2. L'interpretariat dans les établissements hospitaliers.....	19
1.6.3. Les principaux établissements demandeurs en milieu hospitalier.	19
1.6.4. Le recours à L'interpretariat dans les collectivités : Promotion de la santé et action sociale des collectivités, Protection maternelle et infantile (PMI)	20
1.7. les autres dispositifs et associations des domaines de la santé et du social	20
1.7.1. Le recours à l'interpretariat dans les structures d'accueil des demandeur·euse·s d'asile	22
1.8. L'interpretariat dans le cadre de projets spécifiques	23
1.8.1. L'interpretariat en présentiel Médecine de Ville	23

1.8.2.	L'interprétariat en milieu scolaire	23
1.8.3.	L'interprétariat auprès des femmes victimes de violence	24
1.9.	Les professionnel·le·s partenaires :	26
2.	Education et promotion de la santé en langue d'origine	27
2.1.	Opportunité	27
2.2.	Descriptif de l'action	27
2.2.1.	Objectif général	27
2.2.2.	Objectifs spécifiques	27
2.3.	Construction partenariale	28
2.4.	Présentation des animations d'éducation pour la santé	28
2.5.	Calendrier des actions d'éducation pour la santé de Migrations Santé Alsace du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2023	32
2.6.	Territoires d'intervention	36
2.7.	Publics sensibilisés	36
2.8.	Partenaires	39
2.8.1.	Les partenaires de terrain	39
2.8.2.	Les partenaires experts	39
2.8.3.	Les partenaires financiers	39
2.9.	La professionnalisation des animatrices en éducation et promotion pour la santé	39
2.9.1.	La formation des animatrices :	39
2.9.2.	Réunions d'équipe et COPIL droits des femmes.	40
2.10.	Analyse des impacts positifs de l'action	40
	Perspectives	41
3.	Pôle ressource : information, sensibilisation et formation des professionnel·le·s	42
3.1.	La formation des professionnel·le·s	43
3.1.1.	Opportunité	43
3.1.2.	Descriptif de l'action	43
3.1.2.1.	Intervention en formation initiale et continue	43
3.1.2.2.	Formation organisées en intra	47
3.1.2.3.	Formation à inscription individuelles proposées par migrations santé alsace	49
3.2.	La sensibilisation aux discriminations dans le domaine de la santé	50
3.2.1.	Opportunité	51
3.2.1.1.	Descriptif de l'action au niveau national	51
3.2.1.2.	Descriptif de l'action au niveau régional	52
3.3.	La diffusion d'information auprès des professionnel·le·s	56
3.3.1.	Opportunité	56
3.3.2.	Descriptif de l'action	56
3.3.2.1.	La mise à disposition d'informations	56
3.3.2.2.	La participation à des réseaux, plateformes, études et groupes de travail	57
	Perspectives	57

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Cher·ère·s ami·e·s,

Cher·ère·s partenaires,

Une fois de plus l'année écoulée a été marquée par un contexte international difficile avec en particulier la poursuite de la guerre en Ukraine, la reprise du conflit israélo-palestinien, la montée des tensions dans de nombreux points du globe.

Sur le plan national, certains évènements, en particulier l'assassinat de Dominique Bernard, en octobre 2023, ont aggravé un sentiment d'insécurité et de défiance, entretenu par des discours extrémistes de plus en plus libérés. Ainsi le projet de loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » a été relancé dans cette logique de surenchère sécuritaire. Le texte proposé par le gouvernement a été durci par les sénateurs, et malgré une interruption à l'Assemblée nationale par l'adoption d'une motion de rejet préalable, la commission mixte paritaire qui a pris le relais, a validé l'essentiel du texte, surtout répressif. Il a été adopté par le Parlement le 19 décembre. La suppression de l'Aide Médicale de l'État souhaitée par une majorité des élus de droite, a été finalement écartée de cette loi immigration, mais une réforme de cette mesure doit survenir courant 2024.

L'objet de notre association, promouvoir, pour les migrant·e·s et leur famille, l'accès et l'exercice du droit à la santé, veiller à l'égalité de traitement et à la non-discrimination dans les soins, et lutter contre les discriminations, reste ainsi à défendre, encore et toujours...

D'abord par le soutien et la formation des interprètes, mais aussi des acteur·ice·s de la santé et du social. Ce soutien passe aussi par des démarches auprès des institutions lorsque des situations de discrimination nous sont remontées. Nous avons également été sollicités par des soignants inquiets de l'augmentation des rejets de droit au séjour pour raison médicale, assortis d'une obligation de quitter le territoire français. Des rencontres entre interprètes, soignant·e·s et patient·e·s ont aussi été organisées dans le cadre d'un projet soutenu par la Fondation de France. L'association poursuit également son plaidoyer pour la reconnaissance du métier d'interprète médico-social avec les associations de RIMES (réseau de l'interprétariat médical et social).

Pour travailler et réfléchir autour des préjugés et leurs conséquences, nous avons en particulier organisé avec l'ORIV (Observatoire régional de l'intégration et de la ville), une journée d'étude régionale « discriminations raciales et santé : l'impact des représentations sur les pratiques » en décembre : près de 60 professionnel·le·s se sont réuni·e·s pour échanger, analyser, débattre et identifier des leviers d'actions.

Migrations Santé Alsace s'est également engagée dans différents collectifs, contre la précarité, pour une autre politique migratoire ; les administrat·eur·rice·s et salarié·e·s se sont mobilisés contre la loi immigration et ses effets négatifs sur les droits et la santé des migrant·e·s.

En 2023, les membres du Conseil d'administration ont continué à s'interroger, réfléchir ensemble sur l'engagement de l'association, les moyens de porter notre objet, défendre l'accès à un interprétariat médico-social professionnel, l'accès aux droits à la santé, lutter contre les discriminations. Rester vigilant à être cohérent avec nos missions, et ce qui nous anime, tout en s'adaptant à l'évolution des demandes, fonctionnements : développement de l'interprétariat vers le Grand Est, de l'interprétariat téléphonique, et de l'intelligence artificielle, des appels d'offre, ouverture à la concurrence.

Je voudrais saluer ici le travail des interprètes, qui malgré toutes ces difficultés, continuent à assumer leur rôle essentiel, nécessaire pour notre association. Saluer leur engagement, professionnalisme. Ils continuent à accompagner les migrant·e·s dans des situations humaines difficiles, à traduire des mots, des annonces, des vécus difficilement entendables, tout en étant témoins de discriminations. Bravo et merci.

Je voudrais aussi terminer ce rapport moral par un hommage au travail quotidien de toute l'équipe de Migrations Santé Alsace, salariés et bénévoles, qui maintiennent leurs actions, affirment leur engagement, humain et politique, encore plus en ces moments difficiles. Merci aussi pour tout ce temps, qui permet à l'association de rester fidèle à ses missions, tout en s'adaptant en permanence aux évolutions de la société. Je vous félicite pour toutes ces qualités et vous remercie chaleureusement vous, ainsi que tous les partenaires financiers et institutionnels qui soutiennent nos actions.

Dr Anne MULLER, Présidente de Migrations Santé Alsace

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION, élu le 20 juin 2023

CHAVANNES	Alice	Assistante sociale
BENAMAR	Fatiha	Interprète-Animatrice EPS- à la retraite
DI GREGORIO	Gabriel	Directeur - Association JEEP
DONNARD	Gaëlle	Directrice de projets – Observatoire de l'intégration et de la ville (ORIV)
DROUOT	Nadège	Coordinatrice régionale Lorraine-Médecins du Monde
FUCHS	Nicolas	Coordinateur régional Alsace-Médecins du Monde et Consultant en action humanitaire.
HAGEGE	Meoin	Sociologue
HAGUENAU-MOIZARD	Catherine	Professeure de droits
HUND	Diana	Directrice Parole Sans Frontière
IMBERY	Jean-Georges	Enseignant - à la retraite
LEGRAIN	Véronique	Médecin coordonnateur LHSS-LAM Escale St Vincent
MOSSER-LUTZ	Sylvie	Cadre de santé, Formatrice
MULLER	Anne	Médecin généraliste
RADJI	Djamel	Praticien Hospitalier en Psychiatrie, Urgences Psychiatriques HUS, EPSAN/Centre de Santé Mentale Strasbourg Ouest
RUCH	Yvon	Médecin interniste infectiologue, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

BUREAU, élu le 20 juin 2023

CHAVANNES	Alice	Secrétaire
HAGEGE	Meoin	Trésorière
IMBERY	Jean-Georges	Trésorier Adjoint
MOSSER-LUTZ	Sylvie	Assesseure
MULLER	Anne	Présidente
RADJI	Djamel	Vice-président
RUCH	Yvon	Secrétaire adjoint

EQUIPE SALARIEE

L'équipe salariée de Migrations Santé Alsace compte une centaine de personnes et se répartit comme suit :

Equipe de direction :

- ▶ Une directrice,
- ▶ Une responsable administrative et financière,
- ▶ Une responsable du service interprétariat et du développement de projets.

Equipe de gestion et de coordination de projets :

- ▶ Une coordinatrice de l'interprétariat,
- ▶ Une chargée de mission « prévention des discriminations dans le domaine de santé et formation des professionnels-les »,
- ▶ Une secrétaire comptable,
- ▶ Une assistante administrative,
- ▶ Quatre secrétaires pour la gestion de l'interprétariat

Intervenant·e·s de terrain :

- ▶ 86 interprètes intervenant dans 32 langues,
- ▶ 25 traducteurs et traductrices,
- ▶ 8 animatrices en éducation pour la santé.
- ▶ 8 Formateurs et formatrices occasionnels-les

RAPPORT D'ACTIVITE

1. INTERPRETARIAT MEDICAL ET SOCIAL PROFESSIONNEL

6



Consultation avec interprète en médecine de ville, © Cédric Joubert DNA

1.1. Opportunité :

La migration qu'elle soit volontaire ou subie, fragilise la santé des individus. Le niveau de santé des personnes migrantes est généralement meilleur à leur arrivée que celui de la population générale du pays « d'accueil » mais a tendance à se détériorer après leur arrivée¹. Cette disparité par rapport au niveau de santé de la population générale peut s'expliquer par différents déterminants de santé.

L'appartenance des personnes migrantes aux catégories socio-économiques les plus défavorisées est un premier déterminant à l'origine de ce constat. Non seulement le taux d'emploi est plus faible que parmi la population générale (61,5% contre 70% en 2022²), mais les emplois qu'ils et elles occupent sont très souvent liés à des conditions de travail plus contraignantes et plus précaires qui se répercutent sur leur niveau de santé.

La santé mentale des personnes migrantes et de leurs descendant·e·s est aussi fortement impactée par leur situation. Des études récentes mettent en évidence un risque plus élevé de développer des troubles psychiques et une prévalence de dépression chez les personnes immigrées deux fois plus élevée que chez la population générale.

L'exclusion sociale, le stress potentiellement intense lié au parcours migratoire, à l'insertion dans un nouvel environnement et à une situation administrative incertaine, les discriminations dans le champ de la santé, la méconnaissance des droits et des dispositifs, les difficultés de littératie en santé, la barrière de la langue sont des facteurs qui restreignent l'accès aux soins des populations migrantes.

En 2023, nous avons poursuivi le travail de plaidoyer pour une meilleure reconnaissance de l'interprétariat comme garant d'un accès aux droits, tout en renforçant notre dispositif d'interprétariat et de formation des interprètes.

¹ Didier FASSIN. *La santé en action – n°455 (mars 2021). Reconsidérer la « santé des migrants » à la lumière de leurs conditions de vie et de travail.* Page 6.

² Données INSEE 2022.

Une attention particulière a également été portée au recueil de parole de migrant·e·s pas ou peu francophones ayant eu recours à l'interprétariat médical et social professionnel. Leurs retours corroborent les études susmentionnées et démontrent qu'une mauvaise communication a pour conséquences fréquentes :

- un retard dans l'écoute des personnes et dans la mise en œuvre de procédures d'accompagnement et d'aide,
- un retard dans les soins,
- une prise en charge pouvant être totalement inadéquate (du fait de malentendus qui se prolongent),
- une prise en charge de pathologies plus évoluées, aggravées,
- une ignorance par les patient·e·s de leur pathologie,
- une survenue d'erreurs médicales plus fréquentes,

L'enjeu du recours à l'interprétariat médical et social professionnel se situe donc à plusieurs niveaux : il s'agit de garantir un accès aux droits et aux soins des personnes migrantes, mais également de garantir aux professionnel·le·s de la santé et du social un plein exercice de leur fonction en application des principes déontologiques de leur métier et pour finir d'un enjeu de santé publique.

7

L'action du Pôle interprétariat est structurée autour de trois axes de travail :

- ▶ Le plaidoyer et la promotion de l'interprétariat professionnel,
- ▶ La formation des interprètes,
- ▶ L'activité d'interprétariat auprès des services.

1.2. Le plaidoyer pour la reconnaissance de l'interprétariat médical et social professionnel :

1.2.1. Rappel des grandes étapes de la reconnaissance institutionnelle du métier d'interprète

Depuis sa création, Migrations Santé Alsace a été très active dans l'identification et l'analyse des fonctions et des compétences attendues des interprètes professionnel·le·s. Elle a contribué à la reconnaissance du métier et à l'élaboration de référentiels aux côtés des autres associations de promotion de l'interprétariat. Nous pouvons relever plusieurs moments qui marquent l'évolution et la reconnaissance institutionnelle du métier :

- ▶ 2012 : Signature de la **Charte de l'interprète médical et social professionnel et de la définition du métier d'interprète** par un réseau de 9 associations françaises : Adate (Grenoble), Aptira (Angers), Asamla (Nantes), Cofrimi (Toulouse), ISM Corum (Lyon), ISM Interprétariat (Paris), MANA (Bordeaux), Migrations Santé Alsace
- ▶ 2013 : Sollicitation de Migrations Santé Alsace par le Ministère de la Santé, pour son expertise concernant la santé des personnes migrantes, afin de participer à un groupe de travail national sur la "protection sociale" dans le cadre de la refonte de la politique d'intégration³. Ce travail avait abouti à la feuille de route du Gouvernement « *Politique d'égalité républicaine et d'intégration* » qui spécifiait pour la première fois à ce niveau institutionnel, des mesures de développement de l'interprétariat professionnel⁴.
- ▶ 2016 · 2017 : Sollicitation de Migrations Santé Alsace, au titre du groupe inter associatif national, par la Haute Autorité de Santé, pour son expertise dans le domaine de l'interprétariat médical et social professionnel.
- ▶ 2018 : Participation de l'association au séminaire d'échanges « Comprendre / être compris : l'interprétariat en santé avec des personnes non francophones » organisé par la Direction Générale de la Santé

³ Cf. *Refonder la politique d'intégration. Rapport du groupe « protection sociale », 29 octobre 2013. Bénédicte MADELIN et Dominique GENTIAL, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000759/index.shtml>*

⁴ *Feuille de route du Gouvernement, "Politique d'égalité républicaine et d'intégration" du 11 février 2014 : Assurer l'égalité d'accès aux droits sanitaires et sociaux (mesures 11 et 12)*

et Santé Publique France.

- ▶ 2019 : Audition de Migrations Santé Alsace dans le cadre de la mission de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur le modèle économique de l'interprétariat.
- ▶ 2019 : Création du Réseau de l'Interprétariat Médical et Social (RIMES), regroupant 9 associations spécialisées dans le domaine, et dont Migrations Santé Alsace a assuré la présidence jusqu'en 2021.
- ▶ 2021 : Dans le cadre de RIMES et avec le soutien financier du ministère de l'intérieur, réalisation des « assises de l'interprétariat professionnel » dans trois régions dont le GRAND-EST.
- ▶ 2022/2023 : Grâce au soutien de la Fondation de France lancement d'un projet triennal visant à « Favoriser un accueil et un accompagnement adaptés des personnes migrantes en améliorant la coopération entre professionnel·le·s et interprètes ». Ce travail se construit en appui sur des groupes de travail interprofessionnels (professionnel·le·s de santé/interprètes) et un recueil de la parole d'usagers et usagers de l'interprétariat professionnel en soin de premiers recours. Il donnera lieu à l'élaboration de recommandations à destination des professionnel·le·s à horizon 2024.

8

1.2.2. Le travail en cours en lien avec le réseau RIMES, pour poursuivre la reconnaissance et la structuration du métier

En 2023, Migrations Santé Alsace a pris une part active aux travaux du réseau national RIMES (réseau d'interprétariat médical et social professionnel). Fondée en 2019, l'association RIMES se donne pour objet de :

- ▶ promouvoir et développer l'interprétariat tel que défini dans *la charte de l'interprétariat médical et social professionnel en France* adoptée à Strasbourg le 14 novembre 2012 ;
- ▶ favoriser la formation et la recherche dans le domaine de l'interprétariat médical et social ;
- ▶ contribuer à la défense et à la promotion des valeurs et intérêts communs des associations membres ;
- ▶ favoriser les échanges entre les associations membres.

Deux groupes de travail fonctionnent au sein du réseau : *le groupe direction* autour des enjeux stratégiques et politiques et *le groupe formation* autour des questions liées à la formation et la qualification des interprètes.

Le groupe direction de RIMES est composé des membres des équipes dirigeantes des associations du réseau. Il œuvre aux enjeux d'harmonisation des pratiques, de plaidoyer et de prise en compte des préconisations de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 qui reconnaît l'interprétariat linguistique comme outil d'amélioration de l'accès aux droits, à la prévention et aux soins. En 2023 le groupe direction s'est réuni 5 fois en présentiel et à distance et a finalisé la rédaction du texte suivant : *Plaidoyer de RIMES en faveur de l'interprétariat médical et social non lucratif Un levier de l'accès aux droits et de la lutte contre les discriminations, Un moyen pour ceux qui accueillent, orientent, éduquent et soignent.*

Le groupe formation s'est réuni à 18 reprises en 2023 en visioconférence. Les travaux du groupe se sont concentrés sur deux principales thématiques : l'évaluation de la formation des interprètes, en vue de la certification du métier et la réflexion sur la pertinence et les enjeux de cette certification. Des échanges réguliers ont été instaurés avec le groupe direction pour assurer une cohérence et une validation régulière des travaux. Un groupe de travail spécifique a été constitué, impliquant à la fois des membres du groupe direction et du groupe formation, pour avancer sur les enjeux du dépôt d'un titre d'interprète médical et social professionnel au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). Le dépôt de ce titre impliquerait l'ouverture d'une formation certifiante d'interprète médical et social professionnel. Nous envisageons le dépôt du titre à horizon 2024 ou 2025.

1.3. La promotion de l'interprétariat professionnel

1.3.1. Sensibilisation des acteur·ice·s de la santé et du travail social du territoire alsacien aux problématiques des migrant·e·s primo arrivant·e·s et à la barrière linguistique

En 2023, nous avons poursuivi notre travail de mobilisation et de sensibilisation en organisant des rencontres avec nos partenaires et en participant à des réunions partenariales et à des réunions de projets.

Dans ce cadre nous avons rencontré plus de 250 professionnel·le·s de structures partenaires : responsables de structures, coordinateur·trice·s, chef·fe·s de service, chargé·e·s de projets, médecins, infirmier·ère·s, professionnel·le·s de l'éducation nationale, travailleur·se·s sociaux.

Les objectifs étaient multiples et adaptés au contexte de chacun·e de nos partenaires : échanger sur les besoins et les attentes des structures, faire le point sur nos partenariats existants, réfléchir à de nouveaux projets, présenter notre travail et sensibiliser les professionnel·le·s à la prise en charge spécifique des publics migrants ainsi qu'aux enjeux de la barrière de la langue dans le processus d'intégration des personnes allophones.

Les partenaires et futurs partenaires rencontrés en présentiel à une, deux ou trois reprises sont : CPTS SEMSO, GHRMSA, GHRMSA/ PASS, Maison de Santé du Neuhof, Secours Populaire, EMPP Rouffach, CPTS Pays d'ERSTEIN, CPTS COSEN, CPTS du Grand Nancy, Caisse des Ecoles de la Ville de Strasbourg, ICANS, PJJ/STEMO 67, PJJ/STEMO 68, HUS/Direction Générale, HUS/PASS Boussole, CEA, CEA /UTAMS Bischwiller, MDM, ITHAQUE, Plurielles.

A distance, l'association a également rencontré les structures suivantes : l'Association Agir, la CSAPA du Groupe Hospitalier Sélestat Obernai et l'Association la Nichée.

Les temps d'échange avec ces structures ont permis de poursuivre la sensibilisation des professionnel·le·s aux enjeux suivants :

- ▶ connaissance du parcours d'intégration, des dispositifs existants ;
- ▶ santé des personnes migrantes et primo arrivant·e·s : état de santé, difficultés d'accès aux droits et aux soins, dispositifs existants ;
- ▶ barrière linguistique et conséquences sur la santé et l'accompagnement social ;
- ▶ déontologie et missions de l'interprète professionnel·le ;
- ▶ modalités de fonctionnement de l'interprétariat en présentiel et téléphonique.

Les points d'attention et pistes de travail suivants ont été identifiés :

- ▶ la spécificité des interventions dans certains secteurs hospitaliers et en médecine de ville : soins de premier recours, accueil des populations bénéficiant de la protection d'état, psychiatrie, addictologie, soins palliatifs, accompagnement des femmes victimes de violence non ou peu francophones.
- ▶ la nécessité de renforcer l'accessibilité de l'interprétariat pour les paramédicaux en médecine de ville.
- ▶ la prise en charge des élèves en difficulté et en rupture scolaire.
- ▶ l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et adultes non francophones.
- ▶ l'accompagnement des mineur·e·s sous main de justice.

LA POURSUITE D'UNE REFLEXION SUR UN DEPLOIEMENT A L'ECHELLE DU GRAND EST,

En décembre 2022, nous avons initié une commission « Grand Est » qui regroupe des membres du Conseil d'Administration, des partenaires et des salarié·e·s dans le but d'analyser les enjeux d'un développement de nos activités à l'échelle de la région du Grand Est. La commission s'est réunie à **5 reprises** au cours de l'année 2023, afin de poursuivre le travail d'étude d'opportunité d'un développement sur les autres territoires.

1.4. La formation des interprètes

1.4.1. Données générales

Migrations Santé Alsace poursuit un travail important de formation et d'accompagnement des interprètes. L'accueil et la formation des interprètes sont mis en place conformément aux recommandations de la HAS, et se déroulent selon les étapes suivantes :

- ▶ Accueil /prise de fonctions et tutorat ;
- ▶ Suivi individuel et réunions de coordination ;
- ▶ Formation continue ;
- ▶ Groupes d'analyse des pratiques.

10

Au total 67 interprètes ont participé à au moins une action de formation en 2023. Nous avons observé une évolution de + 52% du nombre d'heures de formation suivie par les interprètes par rapport à 2022.

Le tableau suivant précise la répartition des heures et la nature des formations suivies :

Formation des interprètes 2023		nbre d'heures
Formation initiale		
Accueil/ prise de fonction		82
Formation de base		124
Formation continue		
Groupes d'analyse des pratiques		580
Formation à l'interprétariat interprétariat téléphonique		35
Les spécificités de l'interprétariat auprès de femmes victimes de violences		295
Journée d'étude régionale : Discriminations raciales et santé : l'impact des représentations sur les pratiques		36
Groupes de travail la coopération interprofessionnelle entre interprètes et professionnels-les de santé dans les soins de premier recours		94
Réunions de coordination		53,5
Total		1299,5

1.4.2. Formation initiale

En 2023, l'équipe salariée de Migrations Santé Alsace a été renforcée par le recrutement de 9 nouveaux et nouvelles interprètes :

- ▶ 1 interprète en langue arabe dans le 67
- ▶ 3 interprètes en géorgien dans le 67
- ▶ 2 interprètes en afghan dari, afghan pachto, persan dans le 68
- ▶ 1 interprète en ukrainien et en russe dans le 67
- ▶ 1 interprète en hongrois et roumain dans le 67
- ▶ 1 interprète en albanais et anglais dans le 67

Les interprètes nouvellement recruté·e·s ont bénéficié de l'accueil/ accompagnement à la prise de fonctions et du tutorat. Ils/elles ont tous bénéficié de 6 séances de tutorat ainsi que d'entretiens individuels d'accompagnement au moment du recrutement et à trois mois après leur arrivée.

Un module de formation de base de 15 heures a été mis en place en 2023. Il a permis de consolider la posture professionnelle, les capacités de distanciation, de disponibilité interculturelle et les capacités de restitutions fidèles des messages des interprètes nouvellement recruté·e·s.

1.4.3. Formation continue

PRESENTATION GENERALE

La formation continue comprend les groupes d'analyse de la pratique obligatoire durant les 2 premières années d'exercice des interprètes, ainsi que les modules de formation thématique définis en lien avec nos partenaires.

En 2023, ces formations ont porté sur : l'interprétariat dans les situations de recueil de paroles de femmes victimes de violence, les spécificités de l'interprétariat téléphonique et les enjeux de la coopération interprofessionnelle en soins de première recours. Elles ont été particulièrement investies.

GROUPES D'ANALYSE DE PRATIQUE

31 séances d'analyses des pratiques régulières, encadrées par des psychologues ont eu lieu en présentiel, consolidant les capacités de recul et la posture professionnelle des interprètes. Les groupes d'analyse des pratiques ont été organisés à Strasbourg (2 groupes /12 fois par an) et à Mulhouse (1 groupe / 10 fois par an), mobilisant 55 participant·e·s. La participation est en forte augmentation : +20% par rapport à 2023.

De plus, 6 interprètes ont bénéficié d'un dispositif renforcé, restreint et temporaire, d'analyse et d'échange encadré par la psychologue. Il a été mis en place pour accompagner les interprètes les plus exposé·e·s à des situations difficiles dans leurs pratiques, et pour prévenir les risques psychosociaux : sentiment d'impuissance et d'usure, fatigue professionnelle ... Autant de phénomènes légitimes et inhérents au contexte de travail spécifique de l'interprète médical et social intervenant auprès des publics migrants allophones.

FORMATION A L'INTERPRETARIAT TELEPHONIQUE

Un nouveau groupe de 10 interprètes a été formé à l'interprétariat téléphonique au deuxième trimestre 2023. Ainsi l'ensemble des interprètes recruté avant 2023, aura été formé à cette modalité d'intervention. La formation a portée sur :

- ▶ L'appropriation de l'environnement technique de la téléphonie,
- ▶ L'adaptation des techniques de traduction (séquençage des propos, mémorisation, diction...)
- ▶ L'adaptation du cadre déontologique au contexte de l'entretien téléphonique (vigilance à la confidentialité et fidélité de la traduction).

LES SPECIFICITES DE L'INTERPRETARIAT AUPRES DE FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

En lien avec le développement de l'activité d'interprétariat dans le contexte d'accueil et d'accompagnement des femmes victimes de violence, pas ou peu francophones, Migrations Santé Alsace a organisé une importante action de formation des interprètes afin d'améliorer leur positionnement professionnel dans ce contexte.

26 interprètes ont bénéficié de 12 heures de formation durant deux sessions (une première session en mixité et une deuxième session destinée exclusivement aux interprètes femmes). La formation a été assurée par une sociologue spécialisée sur les questions de genre et d'égalité, une juriste au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, et l'équipe de Migrations Santé Alsace. La formation portait sur :

- ▶ Les différentes formes de violences sexistes et sexuelles ainsi que leurs mécanismes ;
- ▶ Les conséquences de ces violences sur les femmes et les enfants co-victimes ;
- ▶ L'accompagnement des victimes par les structures compétentes ;

- ▶ Le cadre juridique et la prise en charge des victimes (missions des intervenant·e·s, accompagnement, etc.)
- ▶ L'analyse d'expériences professionnelles et la posture d'écoute.

LA COOPERATION INTERPROFESSIONNELLE ENTRE INTERPRETES ET PROFESSIONNEL·LE·S DE SANTE DANS LES SOINS DE PREMIER RECOURS.

18 interprètes ont participé à une action de coformation réalisée dans le cadre d'un projet soutenu par la Fondation de France réalisant 27 heures de travail en groupe d'échanges des pratiques entre interprètes et professionnels de santé et 67 heures de conduite d'entretien et focus group avec des patients utilisateurs du dispositif d'interprétariat.

Le projet a pour objectif de :

- ▶ Renforcer l'interconnaissance entre professionnel·le·s de santé et interprètes afin d'améliorer leur coopération lors des consultations ;
- ▶ Améliorer la collaboration entre interprètes et professionnel·le·s sur le long terme (enjeux et limite du secret professionnel partagé, reconnaissance du statut professionnel de l'interprète, etc.) ;
- ▶ Renforcer les connaissances sur les spécificités liées à la précarité des publics migrants (droits, conditions de vies, enjeux culturels, parcours migratoires etc.) ;
- ▶ Renforcer la posture professionnelle des interprètes (gestion des émotions, impartialité, etc.) ;
- ▶ Recueillir la parole des usager·ère·s sur leurs besoins et attentes dans les consultations avec interprètes. Pour ce faire deux focus group et 8 entretiens semi directifs ont été mis en place avec les patients. Ils ont été interrogés sur divers aspects de leurs expériences lors de consultations médicales avec des interprètes. Cela comprenait notamment les différents types d'interprétariat auxquels ils ont été confrontés, ainsi que les interactions entre patient·e, interprète et médecin. Les participant·e·s ont également été invités à formuler des recommandations et des suggestions pour améliorer le dispositif d'interprétariat professionnel dans le contexte médical.

LES AUTRES TEMPS D'ÉCHANGES ET REUNIONS.

Une dizaine d'interprètes a également participé à la journée d'étude régionale organisée par Migrations Santé Alsace et l'ORIV (cf. partie 3) : **Discriminations raciales et santé : l'impact des représentations sur les pratiques.** Cette journée destinée aux professionnel·le·s du Grand Est qui exercent dans le domaine de la santé, du médico-social et de la politique de la ville, bénévoles associatifs et collectifs d'usager·ère·s du système de santé a permis d'appréhender des situations, qui tout au long du parcours de soins, mobilisent des catégorisations et des étiquetages de patient·e·s en raison de leur origine (réelle ou supposée).

Les interprètes ont également participé à **4 réunions de coordination** (37 interprètes mobilisés), visant une homogénéisation des modalités et des conditions de travail et une amélioration de la coopération avec l'équipe de gestion des demandes d'interprétariat.



Formation les spécificités de l'interprétariat dans les situations de recueil de paroles de femmes victimes de violences.



Groupe de travail sur la coopération interprofessionnelle entre professionnel·le-s de santé et interprètes en soins de 1^{er} recours à Mulhouse.



Groupe de travail sur la coopération interprofessionnelle entre professionnel·le-s de santé et interprètes en soins de 1^{er} recours à Strasbourg.

1.5. L'activité d'interprétariat et de traduction auprès des services

1.5.1. Données générales

Les interprètes de Migrations Santé Alsace ont réalisé **22 026 interventions** correspondant à **31 000 heures** d'interprétariat soit une augmentation de 7 % par rapport à 2022. **86 interprètes** ont assuré les interventions dans 35 langues. Ils/elles sont intervenus auprès de professionnel·le·s exerçant majoritairement dans le Grand Est. 99,8% des heures ont été réalisées dans le Bas-Rhin, Haut-Rhin, Marne, Moselle et Meurthe-et-Moselle. Quelques interventions se sont déroulées en Franche-Comté, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Occitanie. Les interventions se déclinent en :

14

- ▶ 30 307 heures réalisées en présentiel, dont 693 heures de permanences : soit 98% de la demande ;
- ▶ 693 heures réalisées par téléphone : soit 2% de la demande ;
- ▶ Les traducteur·trice·s de Migrations Santé Alsace ont réalisé 433 pages de traductions écrites pour 17 structures demandeuses.

1.5.2. Traductions écrites : les structures demandeuses et langues

DEMANDEUR	NOMBRE DE PAGES
ASF 67	253
VILLE ET EUROMETROPOLE DE STRASBOURG	56
ARMEE DU SALUT	16
COLLEGE SOLIGNAC	15
CEA	13
CRCDC GRAND EST	11
CH COLMAR	9
VILLE DE METZ	9
CPTS	8
MEDECINS DU MONDE / DELEGATION ALSACE	8
GHRMSA	7
MAISON DE SANTE DE HAUTEPIERRE	7
LA LIGUE CONTRE LE CANCER	6
ACCES	5
DOMIE 2	5
ITHAQUE	4
AURAL	1
TOTAL	433

LANGUE DE LA TRADUCTION ECRITE	NOMBRE DE PAGES
ARABE	72
RUSSE	69
ANGLAIS	68
ALBANAIS	65
AFGHAN DARI/PERSAN	44
ALLEMAND	25
GEORGIEN	39
UKRAINIEN	18
TURC	14
ITALIEN	8
BULGARE	2
MACEDONIEN	2
AFGHAN PACHTOU	2
PORTUGAIS	2
ROUMAIN	2
VIETNAMIEN	1
TOTAL	433

1.5.3. Interprétariat : les territoires d'intervention

Migrations Santé Alsace est intervenu dans **63 communes** dont **53 communes d'Alsace**. 90 % des interventions se sont déroulées à Strasbourg, Colmar et Mulhouse. Quelques interventions ponctuelles se sont déroulées hors Alsace.

Communes 67	Nbre d'heures
STRASBOURG	23886
SCHILTIGHEIM	797
BISCHHEIM	526,5
HAGUENAU	283
SAVERNE	188,5
LINGOLSHEIM	188
OSTWALD	172
SELESTAT	108
ILLKIRCH GRAFFENSTADEN	72,5
ERSTEIN	56,5
HOENHEIM	53,5
BRUMATH	29
MOLSHEIM	27
BISCHWILLER	25
OBERNAI	25
BOUXWILLER	13
BARR	12
WISSEMBOURG	11
BENFELD	8
SCHIRMECK	8
REICHSHOFFEN	6
CHATENOIS	5
OBERHAUSBERGEN	5
ECKBOLSHEIM	4
LAMPERTHEIM	3,5
SOUFFELWERSHEIM	3
WASSELONNE	3
MUTZIG	2
PFÄFFENHOFFEN	2
MATZENHEIM	1
Total général	26524

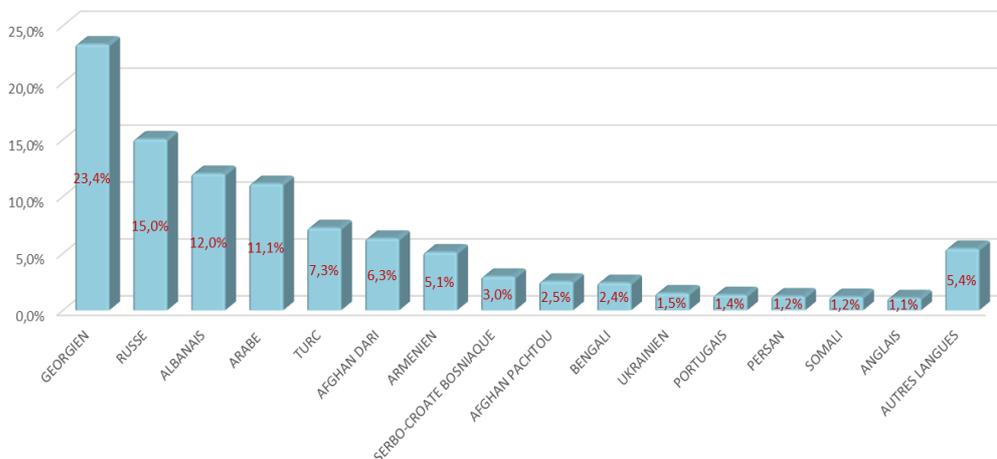
Communes 68	Nbre d'heures
COLMAR	2028
MULHOUSE	2012
SAINT-LOUIS	136,5
ILLZACH	49,5
RIEDISHEIM	26
GUEBWILLER	24
ROUFFACH	16,5
BRUNSTATT-DIDENHEIM	12
LOGELBACH	12
KINGERSHEIM	9
ALTKIRCH	8
MUNSTER	6
BOLLWILLER	5,5
SAINTE MARIE AUX MINES	5
SEPPOIS LE BAS	5
LUTTERBACH	4,5
PFASTATT	4
INGERSHEIM	3,5
WITTENHEIM	3
CERNAY	3
BUHL	2
ALGOLSHEIM	1
RIXHEIM	1
Total général	4377

Autres départements	Nbre d'heures
ETUPES	29
MARSEILLE	26
TREVENANS	20
VITRY LE FRANCOIS	11,5
METZ	8,5
TOULOUSE	2
VANDEOEUVRE LES NANCY	2
Total général	99

1.5.4. Interprétariat : les langues d'intervention

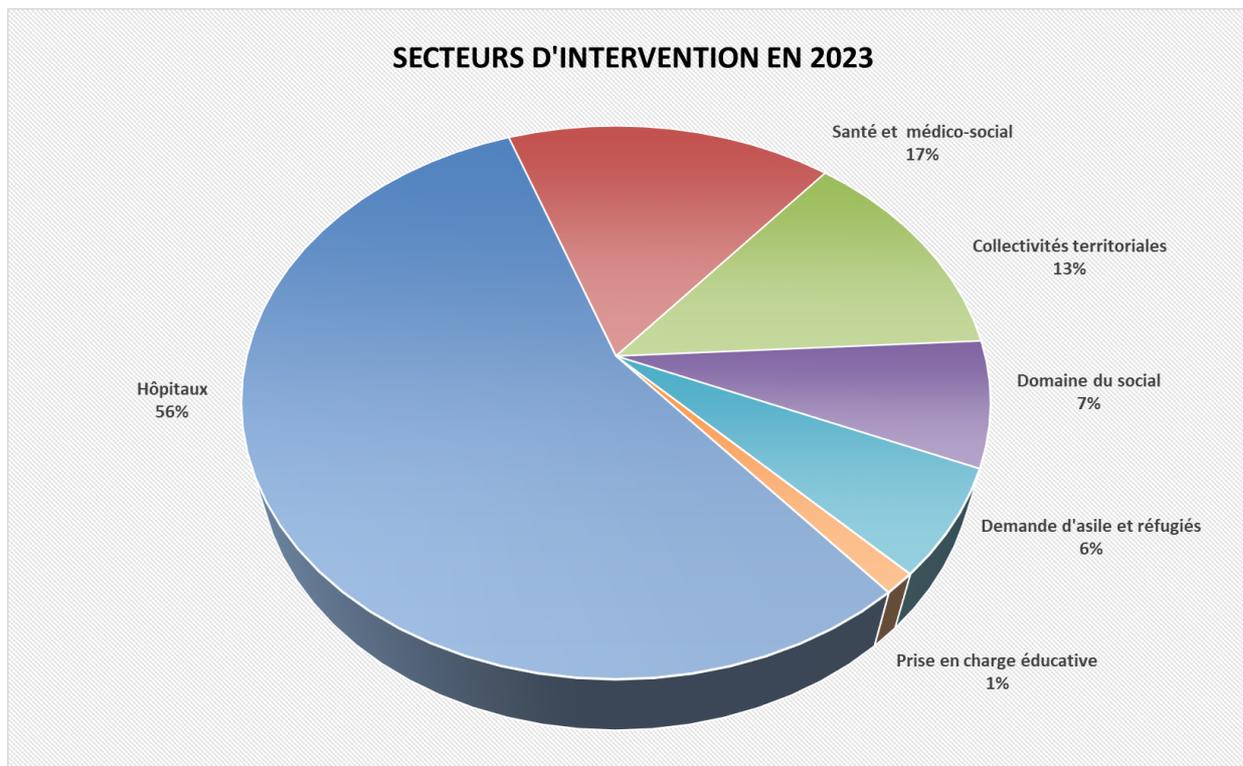
Les interventions d'interprétariat se sont déroulées dans 35 langues ; nous décomptons **28 948** passages d'utilisateur-s. **La langue géorgienne** reste toujours la première langue sollicitée en 2023, elle est suivie par **le russe, l'albanais, l'arabe et le turc**.

LANGUES : % D'INTERVENTIONS



LANGUES	Nbre d'heures	Nbre de passages d'utilisateurs-ères
GEORGIEN	7246,5	7229
RUSSE	4663,5	4343
ALBANAIS	3722	3286
ARABE	3447	3277
TURC	2247,5	1925
AFGHAN DARI	1958,5	1887
ARMENIEN	1583,5	1442
SERBO-CROATE BOSNIAQUE	922,5	698
AFGHAN PACHTOU	787	706
BENGALI	752	675
UKRAINIEN	469	469
PORTUGAIS	424	622
PERSAN	387	389
SOMALI	371	279
ANGLAIS	338	309
TCHETCHENE	325	238
ROUMAIN	261,5	314
ALLEMAND	209	123
KURDE KURMANDJI	139,5	161
VIETNAMIEN	136,5	92
ESPAGNOL	109,5	94
OURDOU	105	82
MACEDONIEN	90,5	80
POLONAIS	82	68
THAI	53	28
BULGARE	51	28
HONGROIS	34	26
LAO	26	20
ITALIEN	22	17
TAMOUL	18,5	19
KURDE SORANI	10,5	17
AZERI	4	1
MALGACHE	2	1
MOLDAVE	1	2
OUZBEK	0,5	1
Total général	31000	28948

1.5.5. Les secteurs d'intervention



17

Le secteur hospitalier, la santé et le médicosocial représentent toujours la majeure partie des demandes d'interprétariat, soit 72 % en 2023.

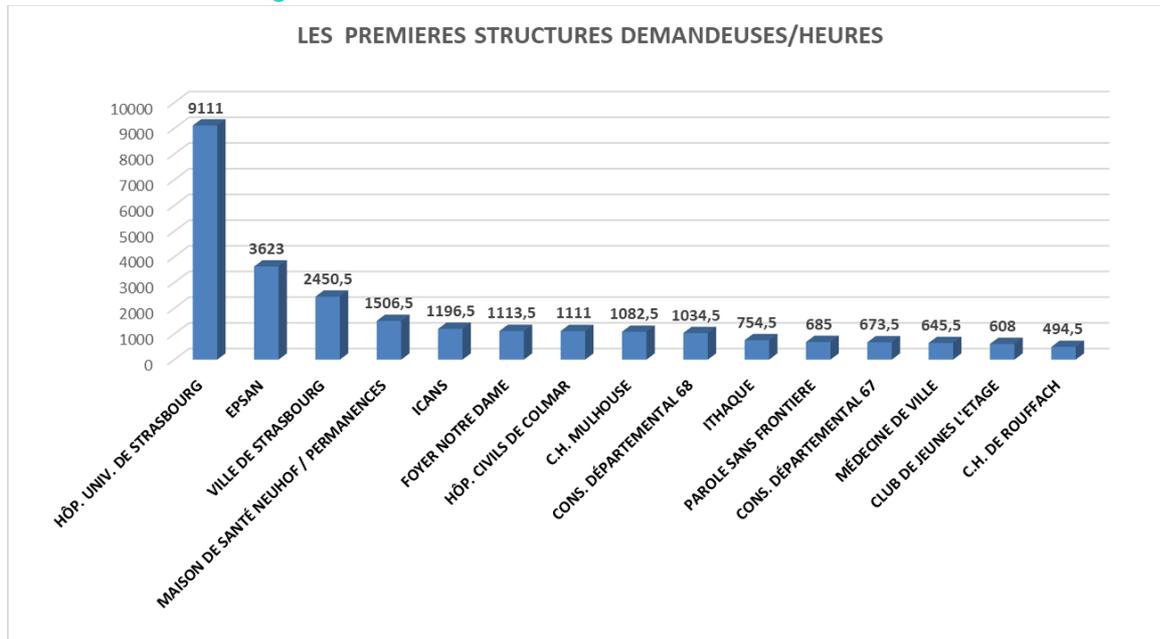
Les évolutions les plus significatives sont les suivantes :

- ✓ Augmentation de 15% des demandes d'interprétariat dans le secteur hospitalier ;
- ✓ Augmentation de 17% dans le secteur santé et médico-social ;
- ✓ Augmentation de 22% dans le secteur éducatif ;
- Baisse de 20% dans les structures de demande d'asile et accueil de réfugié-e-s ;
- Baisse de 12% dans le secteur social.

Secteurs d'intervention	Nbre d'heures	Nbre de passages d'usagers-ères
Hôpitaux	17253	14886
Santé et médico-social	5113	5154
Collectivités territoriales	4046,5	4181
Domaine du social	2268,5	2442
Demande d'asile et réfugiés	1934,5	1798
Prise en charge éducative	384,5	487
Total	31000	28948

1.6. Les structures d'intervention des interprètes :

1.6.1. Données générales



Comme en 2022, les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg sont les premiers demandeurs d'interprétariat, suivi par l'EPSAN et puis par la Ville de Strasbourg.

La Maison de Santé du Neuhof arrive en quatrième position. En effet depuis 2022, la Maison de Santé est entrée dans un dispositif expérimental pris en charge par la CNAM (SEC Participatives). Dans ce cadre nous avons travaillé en étroite collaboration afin de renforcer l'accessibilité de l'interprétariat dans des soins de premier recours avec la mise en place de permanences hebdomadaires en arabe, albanais, arménien, russe turc, géorgien, tchéchène et vietnamien a permis une augmentation considérable de l'activité dans cette structure. Les professionnel·le·s de la Maison de Santé ont la possibilité de réserver des créneaux à l'avance via un planning interne ou de solliciter l'interprète directement pour les consultations non programmées. Après une année d'expérimentation du dispositif, on observe des effets positifs pour les patient·e·s, les professionnel·le·s, la qualité de la relation soignant soigné, et la qualité du parcours de soin.

Les maisons de santé du Neuhof et de Hautepierre bénéficiant d'un financement propre pour la prise en charge participative en soins dispensés dans les quartiers prioritaires de la Ville, totalisent ensemble 29% de la demande. Nous observons +21 % d'activité d'interprétariat pour les deux structures par rapport au 2023. La Maison de santé du Neuhof cumule elle-même 26 % de la demande.

Cette plus grande accessibilité de l'interprétariat dans des soins de premier recours dans *les Maisons Urbaines de Santé du Neuhof et de Hautepierre*, notamment avec la mise en place de permanences hebdomadaires en arabe, albanais, arménien, russe turc, géorgien, tchéchène et vietnamien à la maison de santé du Neuhof ont permis une augmentation considérable de la file active des patient·e·s dans ces structures (+ 438% entre 2021 et 2023 ; 325 passages en 2021, 996 passages en 2022, 1753 passages en 2023).

Nous observons également une forte augmentation d'activité d'interprétariat à ICANS, ensemble hospitalier dédié à la cancérologie.

1.6.2. L'interprétariat dans les établissements hospitaliers

Etablissement hospitalier	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Franche-Comté	Total
HUS - HÔP. UNIV. DE STRASBOURG	9111			9111
EPSAN	3623			3623
ICANS	1196,5			1196,5
HÔP. CIVILS DE COLMAR		1111		1111
C.H. MULHOUSE		1082,5		1082,5
C.H. DE ROUFFACH		494,5		494,5
C.H. D'ERSTEIN	448			448
INST. UNIV. DE RÉADAPTATION CLÉMENCEAU	121			121
GROUPE HOSP. ST VINCENT	27			27
HÔPITAL NORD FRANCHE COMTÉ			20	20
C.H. SAVERNE	18,5			18,5
Total général	14545	2688	20	17253

1.6.3. Les principaux établissements demandeurs en milieu hospitalier.

On observe une augmentation globale de 15 % des demandes d'interprétariat en milieu hospitalier par rapport à 2022.

Les *Hôpitaux Universitaires de Strasbourg* représentent 53 % des demandes d'interprétariat en milieu hospitalier. Les principaux établissements et services demandeurs sont, par ordre décroissant : *l'Hôpital de Hautepierre* ; *le Nouvel Hôpital Civil* ; *le CMCO* ; *l'Hôpital d'Alsau* ; *l'IHU* ; *l'Institut de génétique médicale d'Alsace* ; *différents Centre Médicaux psychologiques* ; *L'Hôpital de la Robertsau* et *l'Unité de consultation et de soin ambulatoire*.

L'EPSAN (*Etablissement Public de Santé Alsace Nord*) se place à la deuxième position, avec 21% de la demande répartie sur 21 lieux de soins : centres médicaux psychologiques pour adultes, enfants et adolescents, services hospitaliers et SMPR · unité de soins en santé mentale au sein d'établissement pénitentiaire de la Maison d'Arrêt de Strasbourg. 52 % des consultations avec interprètes se déroulent à *la Permanence d'accès aux soins de santé spécialisée en psychiatrie*, dont l'objectif est de rendre effectif l'accès aux droits et la prise en charge psychiatrique des personnes en situation de grande précarité sociale, souffrant de troubles psychiatriques.

En troisième position se situe ICANS – *Institut de Cancérologie Strasbourg* avec 24 unités de référence de prise en charge en soins oncologiques. La demande d'interprétariat dans ce centre public d'expertise en cancérologie ne cesse de croître : on observe ainsi une augmentation de 66 % par rapport à 2022.

En 2023, les interprètes de Migrations Santé Alsace sont intervenus dans plus de 360 services différents. Le tableau suivant précise la répartition des heures par services et spécialités, tout établissement hospitalier confondu.

SERVICE HOSPITALIER	NBRE D'HEURES
PSYCHIATRIE ET PÉDOPSYCHIATRIE	5739,5
GYNÉCOLOGIE / MATERNITÉ	1643
PÉDIATRIE	983
ONCOLOGIE	622
ANESTHÉSIE - RÉANIMATION	580,5
PASS LA BOUSSOLE	477
ORL	368,5
TRAIT D'UNION	333
NEUROLOGIE - EPILEPSIE - SOMMEIL	316,5
HÉPATO-GASTRO-ENTÉROLOGIE	296
RHUMATOLOGIE	281,5
MÉDECINE INTERNE	247,5
ADDICTOLOGIE	213,5
OPHTALMOLOGIE	190
ECHOGRAPHIE	159,5

1.6.4. Le recours à L'interprétariat dans les collectivités : Promotion de la santé et action sociale des collectivités, Protection maternelle et infantile (PMI)

Les interventions des interprètes se sont déroulées dans 75 unités différentes dans le cadre d'entretiens sociaux, de consultations de la protection maternelle et infantile, de la protection de l'enfance... L'activité dans ce secteur est globalement en légère diminution, avec une baisse de 4% par rapport à 2022. Une importante augmentation (25%) est cependant à noter dans le Haut-Rhin. La Ville de Strasbourg occupe la première place avec 59 % des demandes.

COLLECTIVITES TERRITORIALES	Nbre d'heures	Nbre de passages d'usagers-ères
Ville de Strasbourg	2382,5	2567
Collectivité Européenne d'Alsace 68	1034,5	974
Collectivité Européenne d'Alsace 67	629,5	640
Total général	4046,5	4181

20

1.7. les autres dispositifs et associations des domaines de la santé et du social

Des professionnel-le-s de **94 structures** du domaine de la santé et du social ont travaillé avec les interprètes de Migrations Santé Alsace en 2023.

Interventions dans des structures et dispositifs médicaux et sociaux (hors milieu hospitalier)	Nbre d'heures	Nbre de passages d'usagers-ères
MAISON DE SANTÉ NEUHOF	1720,5	1544
ITHAQUE	754,5	734
PAROLE SANS FRONTIERE	685	515
CLUB DE JEUNES L'ETAGE	608	593
ARSEA 67	324,5	298
MAISON DE SANTÉ DE HAUTEPIERRE	202	204
FÉDÉRATION DU BAS-RHIN DE SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	169	460
MEDECINS DU MONDE	165	393
STEMO - SERV. TERRIT. EDUC. EN MILIEU OUVERT 67	151,5	146
CMPP LEICESTER - ASS. PAUL ROHMER	137	165
INTERPRETARIAT AUPRES DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE	120,5	69
APPRENTIS D'AUTEUIL - SERVICES EDUCATIFS LOUIS ET ZELIE MARTIN	102	117
AURAL 67	93	67
CAMSP SCHILTIGHEIM	92	122
MAISON DES ADOLESCENTS	85	78
HORIZON AMITIE	78	64
FOYER ADOLESCENT	65	49
THEMIS	62	55
CARILOGIS	60	63
ALT	59	35
CITÉ RELAIS	58	83
ARSEA 68	56	42
UDAF	52,5	34
MDPH 67	44	37
MAISON SPORT SANTÉ DE STRASBOURG	44	33
STEMO - SERV. TERRIT. EDUC. EN MILIEU OUVERT	40	32
ASSOCIATION PAS A PAS	38	22
ASS. ENTRAIDE LE RELAIS	35	28

Suite

Interventions dans des structures et dispositifs médicaux et sociaux (hors milieu hospitalier)	Nbre d'heures	Nbre de passages d'usagers-ères
FOYER DE LA JEUNESSE CHARLES FREY	31	19
PÔLE SOCIAL DU DIACONAT - SOLIDARITÉS ADULTES ET FAMILLES	30,5	37
APEDI / LE TREMLIN - PCPE	30	45
OPSAT	29	33
ARAHM / INST. GRILLONS	27	21
DOMIE - GROUPE SOS JEUNE	25	17
SIFAS / APEDI	24,5	22
APPRENTIS D'AUTEUIL - MECS	24	40
IDS LE PHARE	22,5	14
ASS. APPUIS	21	22
OSIRIS	19,5	11
INST. SAINT CHARLES	18	14
L'ERMITAGE	18	14
ASS. ADELE DE GLAUBITZ	17	14
MECS LE BERCAIL	17	20
FOYER NOTRE DAME	16,5	17
PAPILLONS BLANCS 68 - PCPE	15	19
SOS VILLAGE D'ENFANTS OBERNAI	15	23
ASS. FOYER OBERHOLZ	12,5	9
AURAL 68	12	10
RESONANCE	12	11
GROUPE ST SAUVEUR / MAISON D'ENFANT SAINT JOSEPH	11	9
MDPH 68	10	7
PLURIELLES	10	13
SOS HEPATITES ALSACE	10	12
ARAHM / SSED	9	10
UN CHEZ-SOI D'ABORD	9	7
APEDI / SESSAD TREMLIN	8	14
CAMSP DE HAGUENAU	8	6
CMPP SAVERNE	7	5
MAISON DE SANTÉ DE L'ILL	7	5
ARAHM / IEM LES IRIS	6	5
MAISON D'ENFANTS GUSTAVE STRICKER	6	6
CAMSP D'ALSACE CENTRALE	5	6
CRF - MECS HENRY DUNANT	5	12
FOYER JEUNE HOMME	5	5
INSTITUTION MERTIAN	5	4
LE NEUHOF - ETABLISSEMENT POUR ENFANTS	5	12
VIADUQ - FRANCE VICTIMES	5	3
AIEM	4,5	5
ADAPEI DU BAS-RHIN	4	5
APHVN	4	3
INSTITUTION DES TOURNESOLS	4	4
SESSAD DU PIÉMONT DES VOSGES	4	8
UDAF DU HAUT-RHIN	4	4
CENTRE FLORA TRISTAN	3	2
HOME PROTESTANT	3	2
IME ST ANDRE	3	11

Suite

Interventions dans des structures et dispositifs médicaux et sociaux (hors milieu hospitalier)	Nbre d'heures	Nbre de passages d'usagers-ères
AFM-TELETHON	2	3
ASSOCIATION ESPOIR	2	1
ASSOCIATION TANDEM	2	2
CAMSP DE LA BRUCHE	2	3
CENTRE DE HARTHOUSE	2	7
ELIA	2	1
EPEI DU BAS-RHIN	2	3
HABITAT ET HUMANISME ALSACE NORD	2	2
INST. LE BRUCKHOF	2	5
ITEP LES MOUETTES	2	0
LES PAPILLONS BLANCS - MAS A DOMICILE	2	3
PAPILLONS BLANCS - SESSAD / SAJ	2	2
PAPILLONS BLANCS 68 - IMP JEUNES ENF	2	3
RESEAU ALSACIEN DE SOINS PALLIATIFS	2	1
PAPILLONS BLANCS - IMPRO DOMAINE ROSEN	1,5	2
ASSOCIATION LA NICHÉE	1	5
CIDFF 68	1	1
ELSE CONSULTANTS	1	1
FOYER ACTION EDUCAT. LE RELAIS	1	1
Total général	6736	6745

L'**association Ithaque** est le deuxième demandeur en **2023**, soit 11% des heures d'interprétariat dans des structures sociales et médicosociales (hors établissements hospitaliers). Les interventions dans cette structure d'accueil de prévention et de soins concernant l'ensembles des addictions se déroulent sur le site rue Kuhn à Strasbourg ainsi que à la salle de consommation à moindre risque ARGOS. Le troisième demandeur et l'association Parole sans Frontières, rendant possible des consultations psychothérapeutiques en présence d'interprète pour les personnes migrantes victimes de la torture, de la violence politique et de souffrance psychique due à l'exil. Ces consultations sont aussi en nette augmentation avec + 10% en 2023.

1.7.1. Le recours à l'interprétariat dans les structures d'accueil des demandeur·euse·s d'asile

Demande d'asile et hébergement	Nbre d'heures	Nbre de passages d'usagers-ères
FOYER NOTRE DAME	1106	1071
ACCUEIL SANS FRONTIERES 67	394	317
ADOMA 67	106	105
HORIZON AMITIE	68	56
ADOMA 68	67,5	91
ALEOS	47	28
ACCES	39,5	33
ASSOCIATION APPUIS	35,5	44
CADA CROIX ROUGE	32	21
CADA ST CHARLES	16	10
AUTRES ASSOCIATIONS : ASSOCIATION SINCLAIR, SCOPROBAT, CAPEAP	9,5	10
CASAS	8	5
CADA ALOTRA	3,5	3
HUDA LE RIMLISHOF	2	4
Total général	1934,5	1798

Les interventions auprès des structures d'accueil des demandeur·se·s d'asile représentent en 2023 6 % d'activité d'interprétariat global. L'activité dans ce secteur est moindre qu'en 2022. Une hausse importante en 2022 était liée principalement à l'accueil des personnes déplacées à la suite de la guerre en Ukraine. Les heures d'interprétariat en 2023 sont cependant en augmentation par rapport au 2021 : + 7%.

1.8. L'interprétariat dans le cadre de projets spécifiques

1.8.1. L'interprétariat en présentiel Médecine de Ville

Depuis 2007, Migrations Santé Alsace met à disposition des médecins libéraux des interprètes professionnels dans 35 langues afin d'assurer une égalité d'accès aux soins pour les patients non francophones. En 2022, la qualité exemplaire de cette initiative et sa dimension inspirante pour d'autres territoires ont permis à MSA d'être lauréat du prix Prescrire.

En 2023 47 interprètes ont été sollicités dans 19 langues : le géorgien, le russe et l'albanais représentent toujours la majeure partie de la demande soit 69 %. Viennent ensuite les langues turc, afghan dari, arabe (du Maghreb et du Moyen Orient), arménien, portugais, serbo-croate bosniaque, afghan pachto, kurde kurmandji, bengali, somali, persan, ourdou, polonais et kurde sorani.

L'action s'est déployée sur 10 communes : Strasbourg, Lingolsheim, Bischheim, Oberhausbergen, Schiltigheim, Illkirch Graffenstaden. Quelques interventions ponctuelles se sont déroulées sur les territoires de Haguenau, Sélestat, Benfeld et Saverne.

En 2023, nous avons poursuivi le travail de sensibilisation en direction des professionnels de santé, dans le cadre de groupe de travail entre professionnels de santé et interprètes professionnels et en lien avec les CPTS SEMSO et COSEN.

Le besoin de l'interprétariat est toujours important sur le territoire de la CPTS SEMSO ce qui s'explique par la concentration de déplacés ukrainiens, il est cependant en diminution en 2023 : 7% de la demande actuellement (interprétariat en ukrainien et en russe) contrairement à 16% en 2022. L'effort de sensibilisation des médecins spécialistes à l'accès aux soins avec l'interprète des personnes non francophones reste à poursuivre sur le territoire du Bas-Rhin.

Langues	Nbre de passages d'utilisateurs
GEORGIEN	393
ALBANAIS	117
RUSSE	115
TURC	63
AFGHAN DARI	35
ARMENIEN	29
ARABE	26
UKRAINIEN	24
PORTUGAIS	14
SERBO-CROATE BOSNIAQUE	11
AFGHAN PACHTOU	6
BENGALI	4
KURDE KURMANDJI	4
SOMALI	4
OURDOU	2
PERSAN	2
KURDE SORANI	1
POLONAIS	1
Total général	851

1.8.2. L'interprétariat en milieu scolaire

L'activité d'interprétariat dans le secteur éducatif poursuit son hausse, on observe ainsi une augmentation de 139% par rapport au 2022. Plusieurs dispositifs coexistent actuellement :

- ▶ La caisse des Ecoles de la Ville de Strasbourg avec le Projet de la Réussite Educative (PRE)
- ▶ Les Cités Educatives dans les QPV (à Strasbourg, Colmar, Metz)
- ▶ Les financements propres des Réseaux d'Education Prioritaires à Schiltigheim)
- ▶ La subvention de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).
- ▶ L'engagement de la DREETS a permis de compléter d'autres financements destinées au publics primo arrivants et bénéficiaires de la protection internationale à l'échelle du grand Est et plus particulièrement dans le Bas-Rhin.

Structures éducatives	Nbre d'heures	Nbre de passages d'usagers-ères
PROJET CITÉS ÉDUCATIVES	175	210
PROJET CITÉS ÉDUCATIVES - COLMAR	1,5	0
PROJET CITÉS ÉDUCATIVES - HAUTEPIERRE	31	38
PROJET CITÉS ÉDUCATIVES - METZ BORNLY	4	4
PROJET INTERPRÉTARIAT EN MILIEU SCOLAIRE	97	127
REP - COLLEGE ROUGET DE LISLE	8	11
VILLE DE STRASBOURG	68	97
Total général	384,5	487

L'association a continué la sensibilisation des professionnel·le·s de l'éducation nationale en distanciel et en présentiel. Les directions des établissements, coordination des réseaux, enseignants des établissements scolaires, ainsi que des enseignants référents handicap ont été informés des enjeux liés à la barrière de la langue et leurs besoins, constats et attentes ont été recueillis. Les professionnels de l'éducation nationale ont soulevé l'importance de la mise en place du dispositif d'interprétariat pour :

- ▶ faciliter la communication entre les acteurs de l'éducation et les parents allophones
- ▶ associer la famille aux différents étapes de la scolarisation de l'enfant ainsi qu'optimiser leur implication dans son apprentissage scolaire
- ▶ contribuer à ce que l'enfant retrouve sa juste place
- ▶ favoriser la compréhension du système éducatif français par les parents,
- ▶ évaluer et prendre en charge le handicap de l'enfant (problèmes de diagnostic et d'orientation)
- ▶ prendre en charge les situations à risque concernant la santé et le bien être psychosociale des élèves déplacés ukrainiens.

Parmi les premières langues sollicitées en 2023, en milieu éducatif, nous notons par ordre décroissant : russe, albanais, géorgien, arabe, afghan dari, turc, afghan pachto, arménien, ukrainien, serbocroate bosniaque, tchéchène, persan, anglais, vietnamien, roumain, somali, bengali, bulgare, kurde kurmandji et tamoul. Nous décomptons 487 passages d'usager-ère-s. Les professionnel·le·s travaillant avec interprète (souvent dans les réunions pluriprofessionnelles) sont chefs d'établissements, enseignant·e·s, référent·e·s handicap, CPE, éducatrice-s, travailleur·se·s sociaux. La couverture par le dispositif reste cependant très hétérogène et insuffisante par rapport aux besoins cependant, grâce aux différents financements dédiés elle est en augmentation constante. Au vu des retours des acteurs de l'éducation nationale son maintien est crucial.

1.8.3. L'interprétariat auprès des femmes victimes de violence

Cette action s'est inscrite dans le cadre d'un travail plus global pour accueillir, accompagner, soigner et recueillir la parole des femmes

Commune	Dept 67	Dept 68	Dept 57	Total
STRASBOURG	314			314
COLMAR		22,5		22,5
MULHOUSE		15		15
SCHILTIGHEIM	9			9
ILLZACH		5		5
METZ			4	4
KINGERSHEIM		3		3
OSTWALD	3			3
BISCHHEIM	2			2
ILLKIRCH GRAFFENSTADEN	2			2
WITTENHEIM		2		2
BISCHWILLER	1			1
RIXHEIM		1		1
SAINTE MARIE AUX MINES		1		1
Total général	331	49,5	4	384,5

victimes de violences, pas ou peu francophones.

A compter du mois de décembre 2022, Migrations Santé Alsace a amorcé une importante action de communication en direction des structures partenaires, par mail, téléphone et en organisant des rencontres. Cette organisation d'une action de terrain a été directement articulée au travail en direction des structures partenaires, mobilisées dans le cadre d'un Comité du pilotage spécialement mis place pour travailler sur le recueil de parole de femmes victimes de violences allophones.

Néanmoins un temps de latence, a été observé avant que l'action ne redémarre et que le recours à l'interprétariat dans les situations de recueil de parole et d'accompagnement des femmes victimes de violence ne soient à nouveau intégré aux pratiques.

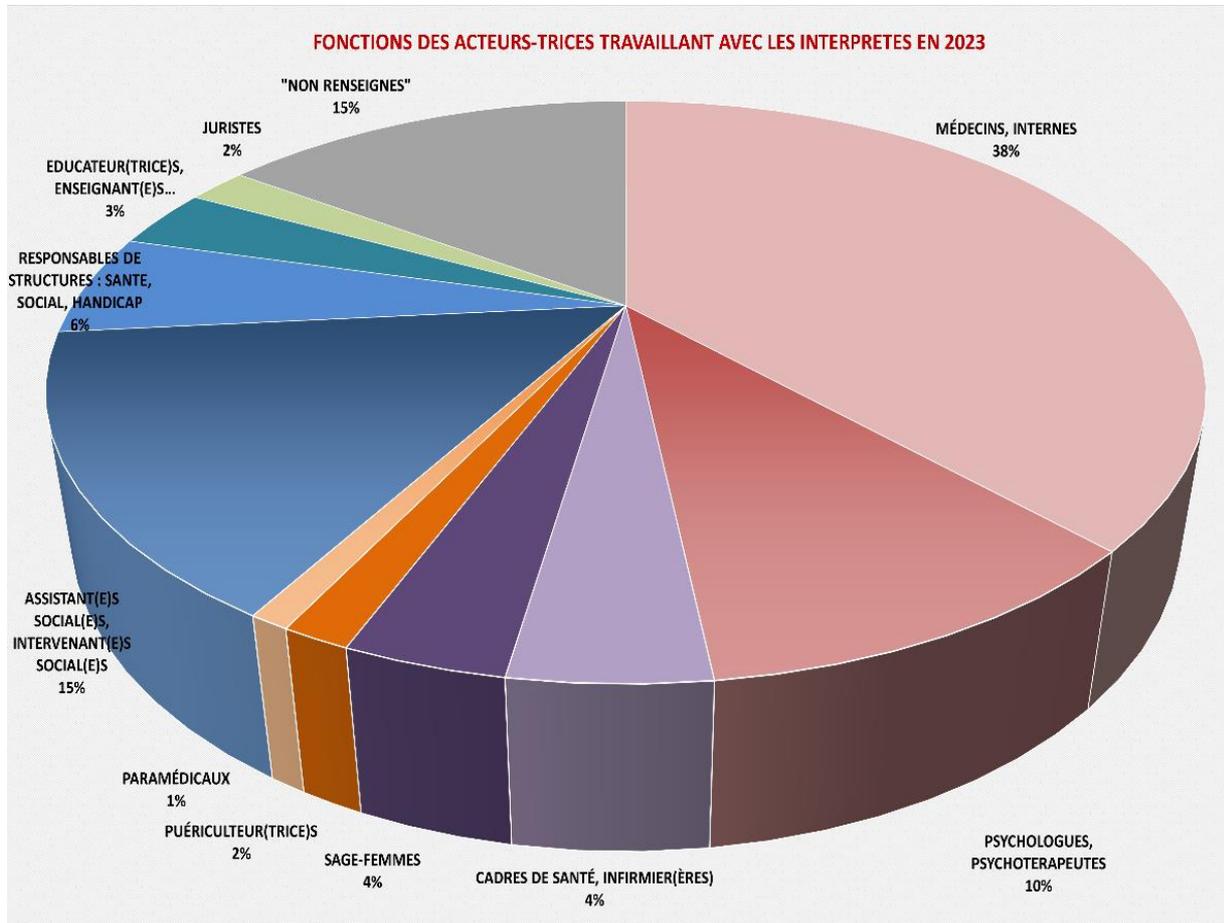
Structure	Nombre d'heures 2022	Nombre d'heures 2023
Centre Flora Tristan - Accueil de Jour / SOS Femmes Solidarité	28	58
CIDFF	3	16,5
HOME PROTESTANT		7
MAISON RELAIS "THERESE CLERC" / ASSOCIATION SOLIDARITÉ FEMMES 67		2
PLURIELLES		17
POLICE NATIONALE		7
PSF		
SOS Aide aux Habitants / SOS Aide aux Victimes	4,5	6
VIADUQ - France Victimes 67	8,5	13
ALBATROS		6
PARCOURS/OPI-ARSEA/ASALEE		9
PLANNING FAMILIAL	1	
Temps de participation des interprètes au COPIL		20
TOTAL	45	161,5

En juin 2023, nous sommes intervenus à deux reprises, dans le cadre des formations mises en place par le CIDFF à destination des professionnel·le·s amenés à intervenir dans les situations de recueil de parole, accompagnement et soins des femmes victimes de violence pour présenter les enjeux et modalités de recours à l'interprétariat professionnel. En complément de l'action menée, nous avons également, grâce au soutien de l'ARS mis en place deux cycles de formation des interprètes, soit deux sessions de formation de 12h pour un total de 30 participant·e·s et participantes.

Grâce à ces actions nous pouvons constater une très forte augmentation d'activité d'interprétariat dans le contexte d'accompagnement des femmes victimes de violence entre 2022 et 2023 : **+ 259 %**

1.9. Les professionnel·le-s partenaires :

En 2023, plus de 2700 professionnel·le-s de la santé, de l'éducation, du social et du médicosocial, ont pu bénéficier de la présence d'interprètes dans le cadre de leurs entretiens et consultations.



2. EDUCATION ET PROMOTION DE LA SANTE EN LANGUE D'ORIGINE

2.1. Opportunité

Les populations migrantes restent majoritairement exclues des campagnes de prévention et ont un accès limité à l'information, ce qui restreint leur accès aux droits et aux soins.

Les raisons en sont diverses :

- appartenance massive aux catégories socio-économiques les plus défavorisées,
- difficultés de compréhension et d'expression en langue française,
- représentations culturelles de la santé, de la maladie, du corps, etc...,
- manque de connaissances des dispositifs et perte de repères,
- inadaptation des services de santé et des messages de prévention.

27

Parmi les migrants·e·s, les femmes constituent un public particulièrement vulnérable. En effet, elles sont souvent confrontées à leur arrivée en France, à une situation d'isolement, une perte de repères et à des discriminations liées à leur statut de femme et d'immigrée⁵.

Partant de ces constats, Migrations Santé Alsace développe des actions d'éducation pour la santé en direction des populations migrantes, particulièrement des femmes, dans une démarche de promotion de la santé. Ces actions sont centrées sur l'accès à l'information et l'optimisation des conditions de décision de l'individu mais prennent en compte l'ensemble des déterminants sociaux de santé.

La visée à long terme est la modification des comportements. Cependant, l'association se refuse à adopter un discours normatif affichant une « bonne conduite » à suivre mais cherche plutôt à proposer un espace d'échanges autour des freins et des soutiens à l'adoption de comportements favorables à la santé.

Les actions de Migrations Santé Alsace sont proposées en langue d'origine. Ce choix n'est pas uniquement lié à la **question de la maîtrise ou non du français, mais aussi à la possibilité pour les migrant·e·s d'échanger sur leurs représentations de la santé dans leur langue**. En effet, placer les représentations des personnes au cœur de la démarche d'éducation pour la santé suppose la **reconnaissance du rapport spécifique de la langue au corps**.

L'association revendique ainsi une démarche spécifique prenant en compte les difficultés particulières des migrant·e·s tout en étant soucieuse d'éviter de renforcer la construction d'un processus de discrimination culturaliste. Offrir aux personnes participantes la possibilité de s'exprimer dans leur langue ne revient pas à les enfermer dans une prétendue culture d'origine homogène mais constitue, au contraire, un levier complémentaire vers les services de droit commun : l'accès à une information pleine, la compréhension des enjeux de santé et du fonctionnement des dispositifs ouvrent la voie à l'intégration. Par ailleurs, même si la langue et, à travers elle, la culture occupe une place de choix dans nos interventions, l'ensemble des déterminants de santé est pris en compte pour favoriser une vision globale de la santé.

2.2. Descriptif de l'action

2.2.1. Objectif général

Permettre aux personnes migrantes de mieux appréhender leur santé, les facteurs qui la déterminent et les modalités de prise en charge, par l'acquisition de compétences individuelles et par la sensibilisation des partenaires associatifs aux enjeux de promotion de la santé.

2.2.2. Objectifs spécifiques

Améliorer les connaissances et les compétences des personnes migrantes sur différentes problématiques de santé identifiées à partir de leurs besoins, attentes et demandes.

⁵ Seuret F., « ces femmes qui migrent seules », *Alternatives économiques* n°324, mai 2013.

Sensibiliser et mobiliser les professionnel·le·s et les bénévoles associatifs autour des spécificités de la santé des populations migrantes, des difficultés d'accès aux droits et aux soins et de l'importance d'une démarche de promotion de la santé.

2.3. Construction partenariale

Dans une visée de proximité, Migrations Santé Alsace n'accueille pas, elle-même, de publics mais réalise toujours les animations d'éducation pour la santé en partenariat avec des structures implantées dans les quartiers. Ceci permet de proposer des actions au plus près des personnes, au cœur de leurs lieux de vie.

Nous avons construit nos actions autour de trois axes :

- ▶ Importance d'une démarche participative ;
- ▶ Réflexion en termes de déterminants de santé ;
- ▶ Articulation entre la prise en compte des spécificités des personnes migrantes et l'accès aux services de droit commun.

En 2023, nous avons travaillé en partenariat avec **19 structures**. Nous avons échangé avec plus de 100 professionnel·le·s. Les échanges ont porté sur :

- ▶ Les difficultés de communication entre les structures et les personnes ;
- ▶ Le renouvellement de nos actions ;
- ▶ Les difficultés de mobilisation des publics ;
- ▶ Les difficultés linguistiques ;
- ▶ Les difficultés de recours à l'interprétariat dans l'accompagnement social et médical ;
- ▶ Les difficultés d'insertion sociale : isolement, difficulté d'accès à l'emploi ;
- ▶ Les préoccupations des personnes liées à des problématiques sociales, administratives ;
- ▶ Les difficultés d'accès aux droits en matière de santé : méconnaissance des droits, difficultés d'accès à un médecin traitant, incompréhension du système de santé en France ;
- ▶ L'adaptation des thématiques aux besoins du public ;
- ▶ L'organisation et la pertinence de la mise en place des actions d'éducation et promotion de la santé en langue d'origine .

2.4. Présentation des animations d'éducation pour la santé

Les animations en éducation pour la santé auprès des populations migrantes ont pour but de :

- ▶ renforcer leurs connaissances,
- ▶ recueillir et travailler sur leurs représentations,
- ▶ identifier les freins à l'adoption de comportements favorables à la santé,
- ▶ orienter les personnes migrantes vers les structures adaptées.

Les animations proposées par Migrations Santé Alsace se déclinent sous plusieurs formes :

- ▶ animations classiques en face à face sur une thématique auprès d'un groupe constitué,
- ▶ recueil de besoins auprès d'un groupe constitué dans le but de sélectionner les thèmes qui feront l'objet d'un travail spécifique,
- ▶ animations dans des lieux atypiques, en partenariat avec plusieurs associations et / ou institutions, dans une démarche « d'aller vers » les personnes⁶.

Ces différentes formes d'animations doivent être pensées dans une complémentarité. Les animations « d'aller-vers » constituent un premier temps de sensibilisation pour des personnes qui ne fréquentent pas les associations, alors que les autres formes d'animations s'adressent à un public qui est déjà en lien avec

⁶ La démarche dite « aller vers » part de l'idée d'aller à la rencontre des personnes plutôt que d'attendre que les personnes viennent dans les lieux où des animations sont proposées. Elle part de constats de non recours et d'isolement. Elle a deux composantes : un déplacement physique dans des lieux fréquentés et une ouverture à autrui, dans sa globalité, sans jugement. Cf. FNARS, *Guide d'accompagnement santé*, fiche action « aller vers les personnes en matière de santé », 2016 <http://www.federationsolidarite.org/champs-d-action/sante/ressources-sante/menu/publications-fnars-sante-m/6233-dix-fiches-actions-pour-promouvoir-l-accompagnement-sante-2>

différentes ressources dans le quartier. Cela permet alors de travailler plus en finesse sur les représentations, les idées reçues et d'apporter davantage d'informations.

En 2023, nous avons mis en place **68 actions collectives** et 8 actions annulées (cf. calendrier des actions).

Au total nos actions ont touché 427 personnes dont plus de **283 femmes**

Les thèmes ont été décidés avec les personnes référentes des structures en fonction des besoins de leurs publics, et des priorités nationales et régionales de santé publique.

FACE A FACE PEDAGOGIQUE :

- ▶ Recueil des besoins
- ▶ Accès aux droits et aux soins / CPAM
- ▶ Accès aux droits et aux soins / Santé au travail
- ▶ Prévention et dépistage des cancers
- ▶ Alimentation
- ▶ Santé mentale : technique de relaxation / gestion du stress/ thérapie par la danse
- ▶ Contraception/ sexualité/ droits des femmes/ violences faites aux femmes
- ▶ Gestion des écrans
- ▶ Sommeil
- ▶ Prévention des accidents domestiques
- ▶ Santé globale
- ▶ Autres : Diabète, gale, dialyse

29

ANIMATIONS SOUS FORME D'ALLER VERS :

- ▶ Porteurs de paroles sur la santé de manière globale dans le cadre du printemps de la santé au Neuhof
- ▶ Porteurs de paroles sur le VIH SIDA
- ▶ Porteurs de paroles sur les violences et incivilités

En fonction des thématiques choisies, les animations ont été réalisées par les animatrices de Migrations Santé Alsace et/ou en lien avec des partenaires expert·e·s.

Les thèmes ont été une « porte d'entrée » pour aborder la santé de façon globale avec les populations migrantes. Cela leur a permis de s'interroger sur l'intime et le rapport au corps ainsi que d'acquérir les connaissances et aptitudes nécessaires pour une meilleure appréhension de leur santé et des facteurs qui la déterminent. En ce sens, Migrations Santé Alsace s'inscrit pleinement dans une démarche de promotion de la santé.

Nous avons construit les animations en appui sur des méthodes participatives pour inciter les personnes à exprimer leurs opinions et représentations culturelles sur l'adoption ou non de comportements favorables à la santé. Pour cette raison, les animations ont été proposées en langue d'origine et ont suivi un schéma d'intervention souple et adaptable. Les animatrices ont posé un cadre bienveillant et sont intervenues généralement plusieurs fois auprès d'un même public, afin d'instaurer une relation de confiance.

ZOOM sur l'action « Aux temps du Sida, œuvres, récits et entrelacs » en partenariat avec le Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg

Le Musée d'art Moderne et Contemporain de Strasbourg (MAMCS) a accueilli une exposition temporaire intitulée « Aux temps du Sida, œuvres, récits et entrelacs », marquant les 40 ans de la découverte du virus de l'immunodéficience humaine (VIH). Cette exposition s'est déroulée du 6 octobre 2023 au 4 février 2024. L'exposition s'est accompagnée d'une permanence, ci-après nommée « La Permanence », permettant aux visiteurs d'échanger avec des professionnel-le-s de santé, des spécialistes de la prévention, des bénévoles issu-e-s d'associations diverses et ce, dans l'enceinte du musée qui fait ainsi valoir son rôle citoyen au sein de la cité. Dans ce cadre, nous avons contribué à la *Permanence*. Plus précisément :

EN AMONT DE « LA PERMANENCE » :

- ▶ nous avons participé au comité de pilotage,
- ▶ nous avons réalisé un porteur de paroles à la Maison de Santé du Neuhof pour aller à la rencontre des habitant-e-s, interroger leurs représentations sur le SIDA : que sait-on encore du SIDA, de ses modes de transmission et traitements, que signifie vivre avec le SIDA ?

Ce porteur de paroles a ensuite été exposé durant la Permanence et enrichi par les contributions des visiteurs.



Porteur de la parole « pour moi le Sida c'est... » Animatrices la Maison de Santé du Neuhof à la MUS du Neuhof

DURANT LA PERMANENCE

- ▶ Nous avons sensibilisé et échangé avec le public autour des représentations autour du VIH et du SIDA.
- ▶ Nous avons créé un mur d'expression pour enrichir le porteur de paroles.



Suite du porteur de Parole, au MAMCS, dans le cadre de « La Permanence »

ZOOM sur l'action « Aux temps du Sida, œuvres, récits et entrelacs » en partenariat avec le Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg (suite)

POUR CLOTURER L'EXPOSITION :



Nous avons participé avec les associations Aides, l'Autre Cercle, Europe Cameroun Solidarité / Femmes du 3e millénaire / Wietchip, à une table ronde organisée par la ville de Strasbourg : **Faire vivre l'égalité des droits : Prévenir et lutter contre les discriminations vécues par les personnes vivant avec le VIH/Sida**

2.5. Calendrier des actions d'éducation pour la santé de Migrations Santé Alsace du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Les animations grisées correspondent à des animations programmées puis annulées. Elles ont néanmoins nécessité un temps de préparation important.

Structure	Ville	Dpt	Date	Horaire	Langue	Thème	Nbre de participant	Dont femmes
ACCES	COLMAR	68	11/05/2023	9h30 à 11h30	Pachto, géorgien	Prévention des accidents domestique	9	4
	COLMAR	68	16/10/2023	9h30 à 11h30	Arabe, pachto	Gestion des écrans	7	4
ALBATROS	LINGOLSHEIM	67	09/01/2023	9h30 à 11h30	Arabe	Alimentation	1	1
	LINGOLSHEIM	67	12/01/2023	14h à 16h	Turc	Alimentation	1	1
	LINGOLSHEIM	67	07/02/2023	14h à 16h	Français	Prévention et dépistage des cancers		
	LINGOLSHEIM	67	06/03/2023	9h30 à 11h30	Arabe	Santé mentale : technique de relaxation / gestion du stress	2	2
	LINGOLSHEIM	67	06/03/2023	14h à 16h	Turc	Santé mentale : technique de relaxation / gestion du stress	8	8
	LINGOLSHEIM	67	09/03/2023	14h à 16h	Français	Santé mentale : technique de relaxation / gestion du stress		
	LINGOLSHEIM	67	03/04/2023	9h30 à 11h30	Français	Santé mentale : technique de relaxation / gestion du stress		
	LINGOLSHEIM	67	06/04/2023	14h à 16h	Français	Santé sexuelle, droits des femmes et violences faites aux femmes		
	LINGOLSHEIM	67	04/05/2023	14h à 16h	Français	Santé sexuelle, droits des femmes et violences faites aux femmes	1	1
	ALEOS	COLMAR	68	03/01/2023	10h à 12h	Turc, tamoul	Santé mentale : technique de relaxation / gestion du stress	7
COLMAR		68	03/01/2023	13h30 à 15h30	Tamoul	Santé mentale : technique de relaxation / gestion du stress	7	5
COLMAR		68	20/11/2023	10h à 12h	Arabe	Recueil des besoins	7	5
COLMAR		68	20/11/2023	13h30 à 15h30	Pachto, anglais	Recueil des besoins	5	1

Suite

Structure	Ville	Dpt	Date	Horaire	Langue	Thème	Nbre de participant	Dont femmes
ALEOS (suite)	COLMAR	68	04/12/2023	10h à 12h	Arabe	Gestion des écrans	6	4
	COLMAR	68	04/12/2023	13h30 à 15h30	Pachto, anglais	Santé sexuelle, droits des femmes et violences faites aux femmes	4	3
	COLMAR	68	18/12/2023	10h à 12h	Arabe	Santé mentale : technique de relaxation / gestion du stress + Sommeil	7	5
	COLMAR	68	18/12/2023	13h30 à 15h30	Pachto, anglais	Prévention et dépistage des cancers	3	1
AURAL	STRASBOURG	67	07/09/2023	12h 30 à 13h 30	Géorgien	Diabète	5	3
	STRASBOURG	67	05/10/2023	12h30 à 13h30	Géorgien	Dialyse	4	2
	STRASBOURG	67	09/11/2023	12h30 à 13h30	Géorgien	Information sur la greffe	15	4
CIDFF	STRASBOURG	67	25/05/2023	14h à 16h	Anglais	Recueil des Besoins	1	1
	STRASBOURG	67	01/06/2023	14h à 16h	Français			
	STRASBOURG	67	29/11/2023	10h à 12h	Anglais	Recueil des besoins + La santé globale	3	3
CSC ALEVI	MULHOUSE	68	27/10/2023	14h à 16h	Turc	Prévention et dépistage des cancers	7	7
CSC COREAL	WITTENHEIM	68	01/06/2023	9h à 11h	Arabe, turc	Santé mentale : technique de relaxation / gestion du stress + Sommeil	12	12
	WITTENHEIM	68	22/06/2023	9h à 11h	Arabe, turc	Santé mentale : technique de relaxation / gestion du stress + Sommeil	6	6
EUROFORMATION	SAINT LOUIS	68	30/01/2023	10h à 12h	Serbo-croate, turc	Accès aux droits et aux soins / Santé au travail	9	7
	MULHOUSE	68	25/04/2023	9h30 à 11h30	Arabe, albanais	Accès aux droits et aux soins / Santé au travail	8	7
	STRASBOURG	67	21/06/2023	10h à 12h	Français	Accès aux droits et aux soins / Santé au travail	10	4
	SAINT LOUIS	68	14/11/2023	10h à 12h	Arabe, géorgien	Accès aux droits et aux soins / Santé au travail	8	7
FAS ALSACE	STRASBOURG	67	05/01/2023	9h à 11h	Français	Vaccination	3	1
	STRASBOURG	67	12/01/2023	9h à 11h	Français	Alimentation+ Gestion du stress	3	1

Structure	Ville	Dpt	Date	Horaire	Langue	Thème	Nbre de participant	Dont femmes
FAS Alsace (suite)	MULHOUSE	68	01/02/2023	14h à 16h	Français	Recueil des besoins	7	2
	MULHOUSE	68	08/02/2023	14h à 16h	Français	Alimentation	8	3
	MULHOUSE	68	15/02/2023	14h à 16h	Français	Santé mentale : technique de relaxation / gestion du stress	10	3
	STRASBOURG	67	28/04/2023	14h à 16h	Français	Recueil des besoins	4	0
	STRASBOURG	67	12/05/2023	14h à 16h	Français	Lutte et prévention des discriminations dans le champ de la santé	5	1
	STRASBOURG	67	15/05/2023	9h à 11h	Français	Vaccination	6	2
	STRASBOURG	67	22/05/2023	9h à 11h	Français	Accès aux droits et aux soins	4	2
	MULHOUSE	68	24/05/2023	14h à 16h	Français	Recueil des besoins	4	3
	MULHOUSE	68	01/06/2023	14h à 16h	Français	Alimentation	4	4
	STRASBOURG	67	02/06/2023	9h à 11h	Français	Lutte et prévention des discriminations dans le champ de la santé	2	0
	MULHOUSE	68	08/06/2023	14h à 16h	Français	Santé mentale : technique de relaxation / gestion du stress	3	3
	STRASBOURG	67	09/06/2023	14h à 16h	Français	Santé mentale : technique de relaxation / gestion du stress	1	0
	STRASBOURG	67	13/11/2023	14h à 15h30	Français	Recueil des besoins	9	6
	STRASBOURG	67	20/11/2023	14h à 15h30	Français	Sommeil	9	7
	STRASBOURG	67	27/11/2023	14h à 15h30	Français	Santé mentale : technique de relaxation / gestion du stress	7	5
LA LIGUE CONTRE LE CANCER	STRASBOURG	67	02/03/2023	14h à 17h	Russe, turc	Prévention et dépistage des cancers	2	2
	STRASBOURG	67	10/03/2023	14h à 17h	Russe, turc	Prévention et dépistage des cancers	3	3
	STRASBOURG	67	16/03/2023	14h à 17h	Russe, turc	Prévention et dépistage des cancers	3	3
	STRASBOURG	67	24/03/2023	14h à 17h	Russe, turc	Prévention et dépistage des cancers	3	3
	STRASBOURG	67	31/03/2023	14h à 17h	Russe, turc	Prévention et dépistage des cancers	3	3

Calendrier des actions d'éducation pour la santé de Migrations Santé Alsace du 1er janvier au 31 décembre 2023 (Suite)

Structure	Ville	Dpt	Date	Horaire	Langue	Thème	Nbre de participant	Dont femmes
MUS NEUHOF	STRASBOURG	67	30/05/2023	9h à 12h	Russe et arabe, turc	Prévention et lutte contre la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH/ SIDA	8	5
MUSE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN DE STRASBOURG	STRASBOURG	67	05/10/2023	15h à 20h	Français	Permanence "Aux temps du Sida" Prévention et lutte contre la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH/ SIDA	25	13
	STRASBOURG	67	31/10/2023	14h 30 à 17h 30	Français	Permanence "Aux temps du Sida" Prévention et lutte contre la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH/ SIDA	7	4
	STRASBOURG	67	01/12/2023	14h à 17h 30	Français	Permanence "Aux temps du Sida" Prévention et lutte contre la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH/ SIDA	15	5
	STRASBOURG	67	02/12/2023	14h 30 à 16h 30	Français	Permanence "Aux temps du Sida" Prévention et lutte contre la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH/ SIDA	12	8
PARCOURS/OPI-AR SEA/ASALEE	STRASBOURG	67	22/11/2023	14h à 17h	Arabe, turc, géorgien	Prévention et lutte contre les violences	9	7
	STRASBOURG	67	24/11/2023	8h30 à 11h 30	Français	Prévention et lutte contre les violences	20	16
PLURIELLES	STRASBOURG	67	02/01/2023	14 h 16 h	Français	Prévention et dépistage des cancers		
	STRASBOURG	67	05/01/2023	14h à 16h	Français	Prévention et dépistage des cancers	5	5
	STRASBOURG	67	16/01/2023	14h à 16h	Français	Santé sexuelle, droits des femmes et violences faites aux femmes	6	6
	STRASBOURG	67	19/01/2023	14h à 16h		Accès aux droits et aux soins / CPAM		
	STRASBOURG	67	30/01/2023	14h à 16h	Français	Accès aux droits et aux soins / CPAM	4	4

Calendrier des actions d'éducation pour la santé de Migrations Santé Alsace du 1er janvier au 31 décembre 2023 (Suite)

Structure	Ville	Dpt	Date	Horaire	Langue	Thème	Nbre de participant	Dont femmes
	STRASBOURG	67	02/02/2023	14h à 16h	Français	Santé sexuelle, droits des femmes et violences faites aux femmes	5	5
	STRASBOURG	67	06/03/2023	13h45 à 15h45	Arabe	Santé mentale : technique de relaxation / gestion du stress	6	6
	STRASBOURG	67	09/03/2023	13h45 à 16h	Russe	Santé mentale : technique de relaxation / gestion du stress	6	6
	STRASBOURG	67	22/05/2023	14h à 16h	Arabe	Prévention des accidents domestique	2	2
	STRASBOURG	67	15/06/2023	14h à 16h	Français/ russe	Prévention des accidents domestique		
SPPOC67	HOENHEIM	67	23/05/2023	10h à 12h	Afghan/ pachto	Gale	12	6
VILLE DE STRASBOURG / PRINTEMPS DE LA SANTE (quartier Neuhof)	STRASBOURG	67	04/05/2023	9h à 12h	Arabe, russe, turc	Santé globale	13	9
	STRASBOURG	67	10/05/2023	13h à 17h	Arabe, russe, turc	Santé globale	6	5
TOTAL							427	283

2.6. Territoires d'intervention

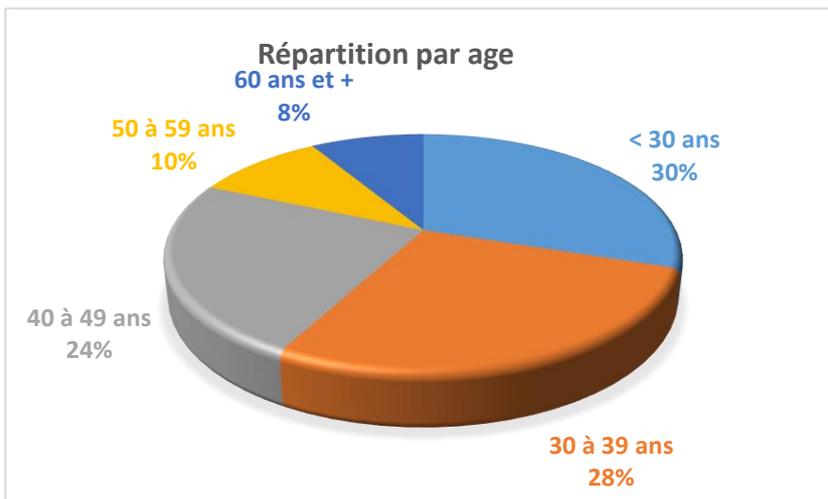
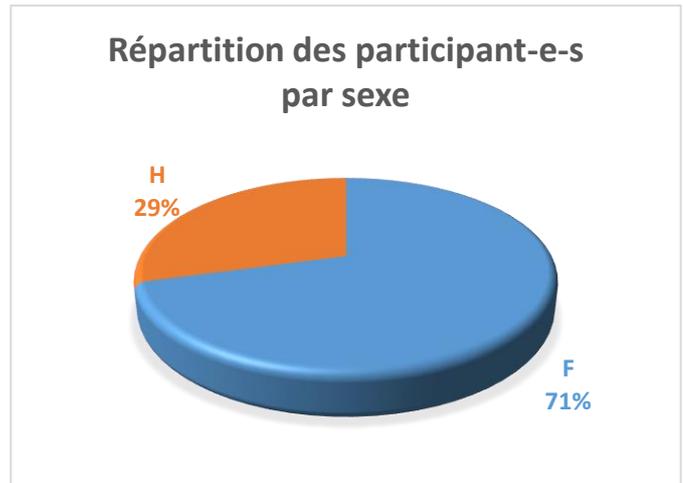
Migrations Santé Alsace intervient dans toute l'Alsace car quels que soient les territoires, les populations migrantes restent peu touchées par des actions de promotion de la santé. Les actions ont principalement eu lieu à Strasbourg, Hœnheim, Lingolsheim, Colmar, Mulhouse, Saint-Louis. Les territoires d'intervention dépendent aussi des partenariats construits en cours d'année.

De plus, Migrations Santé Alsace veille à développer ses actions dans les quartiers de la politique de la Ville en lien avec les Contrats de Ville. En 2023, l'association a travaillé au Neuhof, à HautePierre, Cité de l'ILL dans les quartiers Gare · Laiterie de Strasbourg et dans les quartiers Florimont Bel Air à Colmar.

2.7. Publics sensibilisés

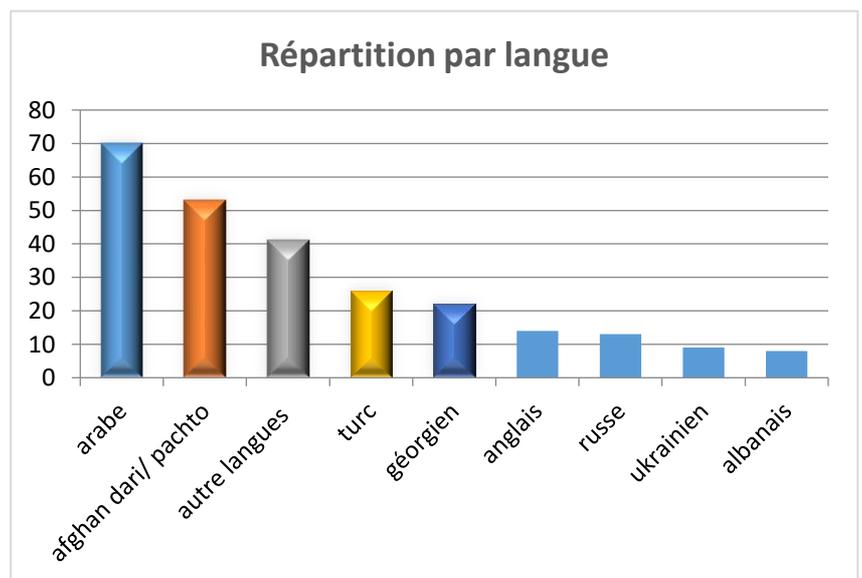
Les animations ont permis de recueillir l'émargement de **427 personnes** dont 283 femmes. Nous avons pu recueillir des statistiques détaillées pour 256 personnes ayant participé aux animations.

A l'instar des années précédentes **une surreprésentation des femmes**. La surreprésentation des femmes parmi les participant·e·s à nos actions d'éducation et promotion de la santé peut s'expliquer par un intérêt accru des femmes pour des questions de santé spécifiques ou par des rôles sociaux et responsabilités familiales qui les motivent davantage à participer.

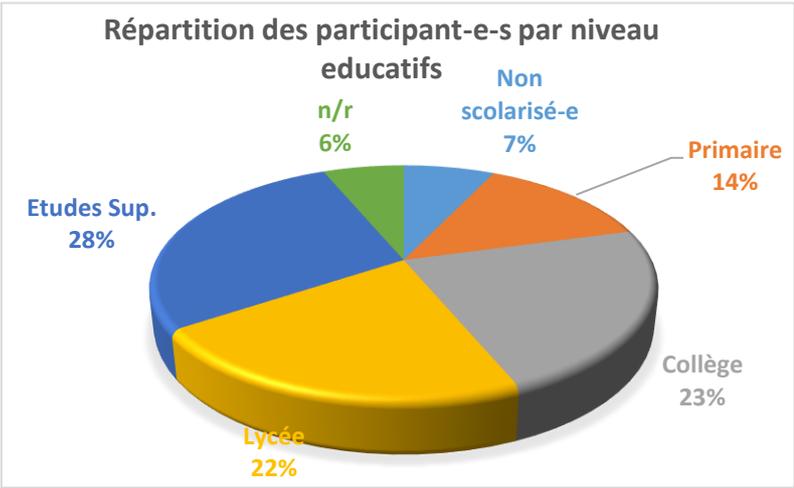


Bien que nous notions une prépondérance pour la tranche d'âge entre **30 ans et 49 ans**, la diversité des âges observée démontre que l'intérêt constant pour la thématique de la santé est présent chez les participant·e·s de toutes les catégories d'âge.

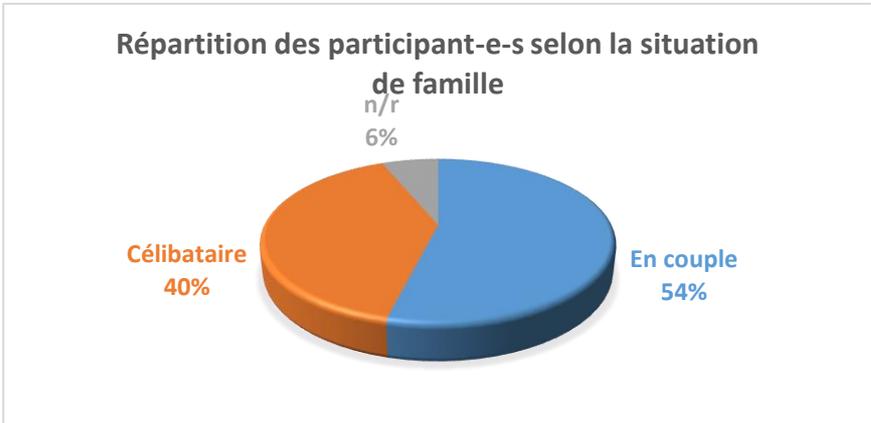
Nos actions ont réussi à atteindre un public diversifié, parlant des langues variées telles que l'arabe, l'afghan dari, le pachto, l'ukrainien, etc. Les séances ont été conduites soit dans la langue d'origine, soit en français en présence d'interprètes professionnel·le·s, permettant ainsi une accessibilité linguistique pour toutes et tous.



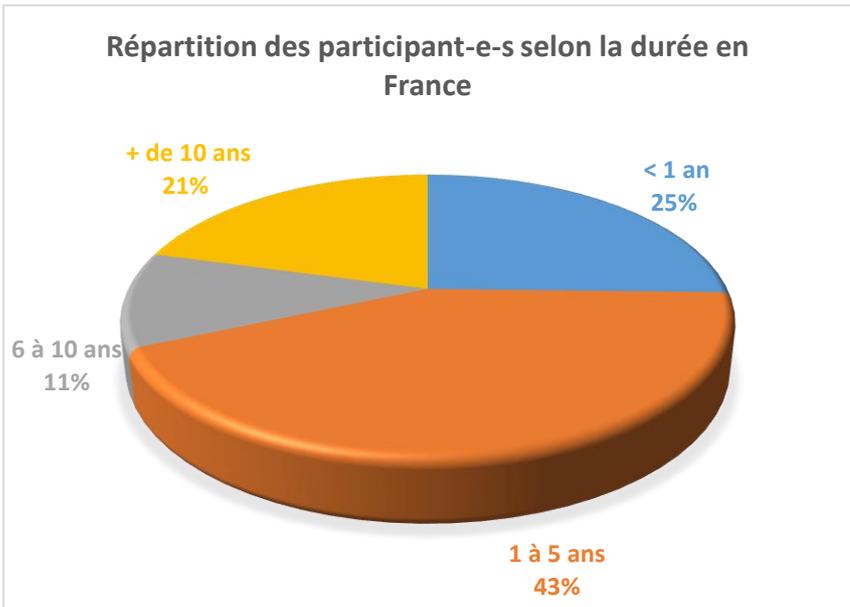
La diversité des niveaux éducatifs parmi les participant·e·s, allant de personnes analphabètes ou ayant un niveau primaire (21%) à celles ayant suivi des études supérieures (28%), reflète une inclusivité importante dans nos actions d'éducation et de promotion de la santé. Cette variété souligne la nécessité de concevoir des contenus et des approches pédagogiques adaptés à un large éventail de niveaux éducatifs, garantissant ainsi une accessibilité et une pertinence pour chaque participant·e·s.



54% des participant·e·s sont en couple et 54% ont au moins 2 enfants ou plus, nous pouvons en déduire que nos actions d'éducation et de promotion de la santé ont un impact non seulement sur les participant·e·s, mais aussi sur leurs familles. Cela souligne l'importance de prendre en compte les dynamiques familiales dans la conception des actions.



La majorité des participant·e·s, soit 69% sont des primo arrivant·e·s. Cela souligne une adaptation de nos actions à ce public. Cependant, il est également pertinent de noter que nos actions parviennent à toucher 34% de personnes déjà installées en France. Cette diversité dans la durée du séjour, atteignant à la fois les nouveaux arrivants et ceux qui sont établis depuis plus longtemps, démontre que nos actions répondent aux besoins spécifiques des personnes migrantes à différentes étapes de leur vie en France.



2.8. Partenaires

2.8.1. Les partenaires de terrain

Les structures de terrain travaillent avec Migrations Santé Alsace tout au long de l'année pour monter des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des populations migrantes. Avec Migrations Santé Alsace, elles identifient les publics, les thématiques et définissent les modalités d'intervention. Elles ont également la responsabilité de mobiliser le groupe de participant·e·s et mettent à disposition les locaux. En 2023, les actions ont été construites en lien avec 21 structures partenaires dont 15 structures implantées dans le Bas-Rhin et 6 dans le Haut-Rhin.

Dans le Bas-Rhin : AURAL 67 ; CIDFF 67 ; CSC ALBATROS ; EUROFORMATION ; LIGUE CONTRE LE CANCER ; MAISON DE SANTE DU NEUHOF ; MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN DE STRASBOURG ; PARCOURS/OPI/ ARSEA /ASALEE ; PLURIELLES ; SPOCC 67 ; VILLE ET EUROMETROPOLE « PRINTEMPS DE LA SANTE-NEUHOF » ; FAS ALSACE

Dans le Haut-Rhin 6 structures : ALEOS ; ACCES ; EUROFORMATION ; CSC ALEVIS ; CSC COREAL ; FAS ALSACE

2.8.2. Les partenaires experts

Les partenaires experts ont été sollicités sur plusieurs registres : veille sur les évolutions des messages de prévention et sur les outils utilisés en animation, formation de l'équipe d'animation, intervention lors d'animations.

- ▶ IREPS Grand Est ;
- ▶ AURAL ;
- ▶ Art thérapeute
- ▶ SPOCC
- ▶ CPAM ;

2.8.3. Les partenaires financiers

En 2023, les partenaires financiers ont été :

- ▶ la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ;
- ▶ le Régime local d'Assurance Maladie ;
- ▶ L'Agence Régionale de Santé DT 67
- ▶ l'Agence Régionale de Santé DT 68
- ▶ la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ;
- ▶ la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité – DRDFE ;
- ▶ la Préfecture du Haut-Rhin ;
- ▶ la Ville de Colmar ;
- ▶ FAS Alsace ;
- ▶ La Ligue contre le cancer.

2.9. La professionnalisation des animatrices en éducation et promotion pour la santé

2.9.1. La formation des animatrices :

Pour assurer les compétences des animatrices, des formations continues sont proposées chaque année à notre équipe d'intervenantes en éducation et promotion de la santé.

Les animatrices ont bénéficié de **81 heures de formation** déclinée ainsi :

- ▶ **29 heures** : « Conduite d'entretien semi directif » ;
- ▶ **23 heures** : « Découverte et expérimentation d'outils d'animation en éducation et promotion de la santé ».
- ▶ **19 heures** : « Accompagnement par la responsable projets sur le choix des outils d'animation/ porteurs de paroles/sensibilisation nouvelle thématique gestion des écrans et sommeil » ;
- ▶ **10 heures de tutorat** pour deux nouvelles animatrices en langue géorgienne ».

2.9.2. Réunions d'équipe et COPIL droits des femmes.

2 réunions d'équipe ont eu lieu le 13 juin et le 05 février 2023. Elles ont permis de :

- ▶ Accueillir 2 nouvelles animatrices en langue géorgienne ;
- ▶ Travailler sur les outils utilisés en animation ;
- ▶ Partager et analyser les expériences des animatrices ;
- ▶ Harmoniser nos interventions ;
- ▶ Faire le bilan de l'activité ;
- ▶ Identifier les nouvelles thématiques à développer.

40

En 2023, les animatrices ont également été associées au **Comité de Pilotage** pour accompagner le développement de l'interprétariat dans les structures d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des femmes victimes de violences et actualiser le Guide « ma santé, mon corps, mes droits » (impression prévue en 2024).

Le Comité de pilotage réunit : le CIDFF67, UNAVI, le Centre Flora Tristan, Plurielle, VIADUQ67, SOS Aide aux Victimes, la DDFE, la Maison de la protection des familles, SOS Femmes solidarités, ainsi qu'un médecin infectiologue des HUS et des interprètes de Migrations Santé Alsace. Il a très largement contribué au déploiement de l'interprétariat dans les structures concernées et dans ce cadre les animatrices ont pu apporter leurs regards et expertises de terrains. Le COPIL poursuivra ses travaux en 2024.

2.10. Analyse des impacts positifs de l'action

▪ **Accès à l'information et travail sur les représentations en langue d'origine**

Il existe un lien très fort entre langue, culture et représentations du corps et de l'intime. L'utilisation de la langue d'origine a permis aux personnes non francophones, d'avoir pleinement accès aux messages de prévention et dépistage des cancers, de pouvoir exprimer leurs doutes et interrogations, de revenir sur leurs représentations et de mieux se repérer dans le système de santé.

▪ **Impact concret sur la compréhension du système de santé**

L'utilisation de la langue d'origine a facilité une compréhension plus fine et approfondie du système de santé. Les discussions ouvertes ont permis la clarification des doutes, contribuant ainsi à une meilleure orientation dans le système de santé.

▪ **Variété des partenariats**

Nous avons pu travailler avec une variété de partenaires sur plusieurs territoires de l'Alsace avec une diversité d'objet social des structures : spécialisées dans le champ de l'accueil des publics migrants, structures de quartier, structures d'insertion professionnelle etc.

▪ **Satisfaction des publics et des partenaires**

En fin d'animation et par le biais des partenaires de terrain, les participant·e·s nous font parvenir leur satisfaction. Les publics ont particulièrement apprécié le travail en langue d'origine, les échanges et débats dans le groupe, la disponibilité des intervenant·e·s, et les thématiques travaillées. Ils/elles ont notamment souligné l'utilité des informations pour leur vie quotidienne.

Les différents bilans avec les partenaires sont très positifs notamment du fait de la souplesse des formes d'animation, l'adaptation des thématiques aux publics et la levée de la barrière de la langue.

▪ **Dynamisme des échanges et diversité des participant·e·s**

On souligne une qualité des échanges qui sont interactifs et dynamiques, ainsi qu'une participation de groupes variés en termes de profils, âge et origine des pays.

▪ **Complémentarité entre les outils traduits en plusieurs langues et les animations en langue d'origine**

Les outils traduits sont un premier accès à l'information, ils constituent un support à l'échange et à la discussion. Lors des animations, les animatrices les utilisent en allant plus loin : déconstruction des représentations, échanges et explicitation. Les animations permettent de faire connaître les outils et de les intégrer pleinement.

- **Complémentarité entre les animatrices de Migrations Santé Alsace et les professionnel·le·s de santé.**
Les animatrices sont formées pour instaurer un cadre de confiance et travailler sur les représentations des publics. Le fait qu'elles n'exercent pas une profession médicale permet de libérer la parole et d'aborder des questionnements que les publics n'oseraient pas toujours soulever auprès de professionnel·le·s de santé. Lorsque des questions plus spécifiques sont posées, elles sont reprises, dans un deuxième temps, avec les professionnel·le·s de santé spécialisés dans la thématique.

Perspectives

En 2024, Migrations Santé Alsace poursuivra son travail et sa réflexion dans le champ de la promotion de la santé avec une double attention :

- ▶ Soutenir et accompagner les structures qui accueillent un public migrant et qui souhaitent mener des actions de promotion de la santé,
- ▶ Apporter sa contribution, sa réflexion, son expertise sur la santé des populations migrantes aux partenaires de terrain et institutionnels.

Pour atteindre ces objectifs, nous projetons de :

- ▶ Organiser des actions d'éducation pour la santé auprès de groupes existants, ou nouveaux, au plus proche des attentes et besoins en termes de santé ;
- ▶ Organiser des actions d'éducation pour la santé auprès des personnes migrantes salariées ou en formation professionnelle ;
- ▶ Renforcer les compétences des animatrices en éducation pour la santé ;
- ▶ Poursuivre les partenariats avec les acteurs de terrain.

Par ailleurs, nous organiserons un séminaire visant à reposer les orientations et les enjeux des actions d'éducation et de promotion de la santé, en langue d'origine.

3. POLE RESSOURCE : INFORMATION, SENSIBILISATION ET FORMATION DES PROFESSIONNEL·LE·S

42



Journée d'étude du 8 décembre 2023, à l'Espace égalité : « Discriminations raciales et santé : l'impact des représentations sur les pratiques ». Intervention de Marguerite Cognet.

3.1. La formation des professionnel·le·s

3.1.1. Opportunité

Pour accueillir et soigner des publics marqués par une grande diversité culturelle, mais aussi de parcours et de conditions de vie, les acteur·ice·s de la santé, du social et du médico-social doivent acquérir des compétences spécifiques. Ils et elles expriment à ce sujet des demandes d'éclairages, d'apport théoriques et pratiques pour s'interroger sur leurs représentations, mais aussi pour améliorer la communication et exercer au mieux leurs fonctions.

En 2018, le ministère de la Santé a rappelé l'importance des formations spécifiques pour les professionnel·le·s de la santé et du social, afin d'approfondir les questions de culture et de prise en charge de la souffrance psychique des personnes migrantes⁷.

Fort(e) d'une longue expérience auprès de ces professionnel·le·s, notre organisme de formation certifié Qualiopi propose des sessions de formation qui apportent des connaissances théoriques et pratiques, mais aussi qui interrogent les valeurs culturelles dans une perspective pluridisciplinaire : anthropologie, histoire, sociologie, psychologie, santé publique, etc...

Les objectifs sont :

- ▶ de donner aux professionnel·le·s et aux bénévoles associatifs des clés de compréhension pour aborder la santé, la maladie et le handicap auprès de personnes migrantes,
- ▶ de leur permettre de repérer les besoins des publics accueillis, de mieux comprendre leurs demandes et d'y répondre de manière adaptée,
- ▶ d'interroger leurs propres représentations, leurs modes de fonctionnement et leur rapport à l'altérité pour déconstruire les processus de discriminations individuels et institutionnels.

Cela permet alors de s'inscrire dans une démarche interculturelle et d'encourager un réel accès au système de santé et une prise en charge équitable des populations migrantes.

Dans ce chapitre, nous récapitulons l'ensemble des actions de formation réalisées par Migrations Santé Alsace pour offrir une vue d'ensemble. Les formations des salarié·e·s de l'associations, notamment des interprètes et des animatrices, sont détaillées dans les chapitres qui concernent le travail de ces professionnel·le·s (cf. partie 1 et 2).

3.1.2. Descriptif de l'action

Migrations Santé Alsace intervient au sein de formations initiales et continues, qui s'adressent aux professionnel·le·s et futur·e·s professionnel·le·s de la santé, du social et du médico-social. Ces interventions sont propres à chaque formation et elles ont été élaborés avec les instituts en fonction de leurs besoins et de leurs attentes. Les formateur·ice·s sont des personnes ressources internes de l'association, salarié·e·s ou membres du conseil d'administration.

3.1.2.1. Intervention en formation initiale et continue

L'association s'est fortement mobilisée pour l'intégration des questions relatives à la santé des personnes migrantes dans les formations initiales et continue des métiers de la santé et du social. Nous intervenons depuis plusieurs années à la faculté de Médecine de l'Université de Strasbourg ainsi que dans plusieurs écoles spécialisées. Ces interventions en formation initiales ont lieu dans le Haut-Rhin et dans le Bas-Rhin.

L'association reçoit des demandes d'intervention diverses en termes d'attentes, de niveau d'études des stagiaires et de taille des groupes. Nous exerçons un travail d'adaptation des contenus et des méthodes tout en veillant à rester en cohérence avec les objectifs et valeurs de notre association. Il nous arrive régulièrement d'intervenir sur la santé des migrant·e·s auprès d'un large groupe, sous forme de cours magistraux ou de

⁷ Instruction du 8 juin 2018 relative à la mise en place du parcours de santé des migrants primo-arrivants, disponible sur <http://circulaire.legifrance.gouv.fr/index.php?action=afficherCirculaire&hit=1&r=43755>

tables-ronde. Toutefois, nous préférons travailler auprès de groupes plus restreints, pour une meilleure qualité des échanges et appropriation des savoirs.

En 2023, 75 heures de formation ont été dispensées auprès de 850 étudiant·e·s.
Soit un total de 2 639 heures-stagiaires.

Récapitulatif des modules de formations initiales et continues portées par Migrations Santé Alsace en 2023

Intitulé	Structure et public	Dates	Nbre d'heures	Nbre de stagiaires
Barrière de la langue et interprétariat	IFSI Saint-Vincent, auprès d'étudiant·e·s en 2 ^{ème} année de soins infirmiers	2 janvier 2023	3h30	25
Barrière de la langue et interprétariat	IFSI Saint-Vincent, auprès d'étudiant·e·s en 2 ^{ème} année de soins infirmiers	3 janvier 2023	3h30	25
Barrière de la langue et interprétariat	IFSI Saint-Vincent, auprès d'étudiant·e·s en 2 ^{ème} année de soins infirmiers	4 janvier 2023	3h30	25
Barrière de la langue et interprétariat	IFSI Saint-Vincent, auprès d'étudiant·e·s en 2 ^{ème} année de soins infirmiers	5 janvier 2023	3h30	25
Démarche communautaire en santé et interprétariat médical et social	Université de Strasbourg, auprès d'étudiant·e·s en 4 ^{ème} année de maïeutique	3 janvier 2023	2h	12
Prévention des discriminations en santé	ESEIS, auprès d'étudiant·e·s de différentes filières du travail social	1 ^{er} février 2023	6h	20
Barrière de la langue et interprétariat	ESEIS, auprès d'étudiant·e·s de différentes filières du travail social	2 février 2023	3h	19
Enjeux de culture et de langue	Université de Strasbourg, auprès d'étudiant·e·s en DIU de soins palliatifs	24 mars 2023	6h	38
Barrière de la langue et interprétariat	IFAS Saint-Vincent, auprès d'étudiant·e·s aide-soignant·e·s	24 mars 2023	3h30	22
Barrière de la langue et interprétariat	IFAS Saint-Vincent, auprès d'étudiant·e·s aide-soignant·e·s	30 mars 2023	3h30	23
Comment se parler : la question de la langue	Université de Strasbourg, auprès d'étudiant·e·s en 4 ^{ème} année de médecine	3 avril 2023	2h	22
Accès aux soins, aux droits et barrière de la langue	IFSI du Groupe Hospitalier Régional Mulhouse Sud-Alsace, auprès d'étudiant·e·s en soins infirmiers de 1 ^{ère} année	6 avril 2023	3h	150

Récapitulatif des modules de formations initiales et continues portées par Migrations Santé Alsace en 2023 (suite)

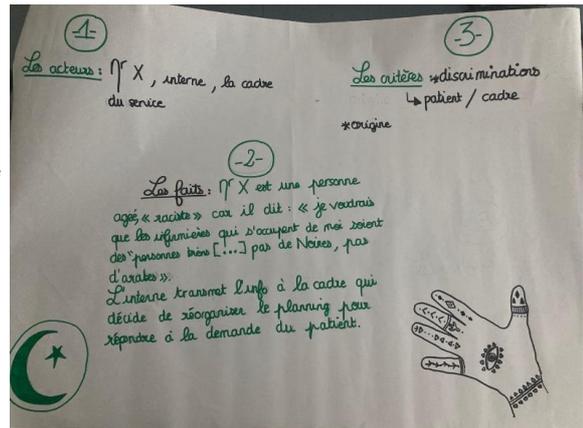
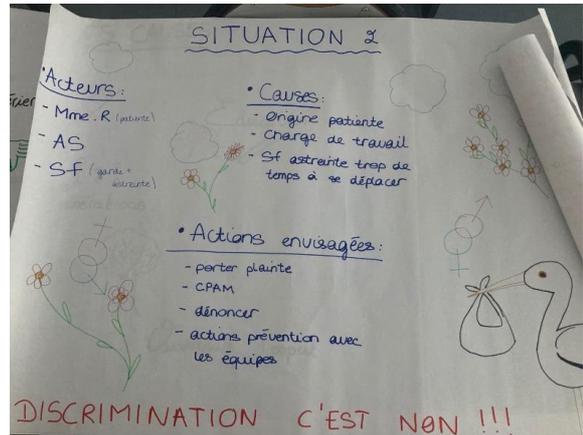
Intitulé	Structure et publics	Dates	Nbre d'heures	Nbre de stagiaires
Prévention et lutte contre les discriminations en santé	Université de Strasbourg, auprès d'étudiant-e-s en 4 ^{ème} année de médecine	17 avril 2023	1h30	22
Prévention et lutte contre les discriminations en santé	IFSI Saint-Vincent, auprès d'étudiant-e-s en 2 ^{ème} année de soins infirmiers	19 juin 2023	3h30	80
Démarche communautaire en santé et interprétariat médical et social	Université de Strasbourg, auprès d'étudiant-e-s en 4 ^{ème} année de maïeutique	8 septembre 2023	2h	30
Barrière de la langue et interprétariat	IFSI Saint-Vincent, auprès d'étudiant-e-s en 2 ^{ème} année de soins infirmiers	6 septembre 2023	3h30	22
Barrière de la langue et interprétariat	IFSI Saint-Vincent, auprès d'étudiant-e-s en 2 ^{ème} année de soins infirmiers	6 septembre 2023	3h30	22
Barrière de la langue et interprétariat	IFSI Saint-Vincent, auprès d'étudiant-e-s en 2 ^{ème} année de soins infirmiers	9 septembre 2023	3h30	25
Barrière de la langue et interprétariat	IFSI Saint-Vincent, auprès d'étudiant-e-s en 2 ^{ème} année de soins infirmiers	9 septembre 2023	3h30	25
Module « santé » de la formation « vulnérabilité » mise en place par la Direction générale des étrangers en France	Professionnel-le-s du dispositif national d'accueil qui exercent en Grand Est	12 octobre 2023	3h30	85
Prévention et lutte contre les discriminations en santé	IFSI des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, auprès d'étudiant-e-s en 1 ^{ère} année de soins infirmiers	21 novembre 2023	3h30	90
Prévention et lutte contre les discriminations en santé	IFSI des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, auprès d'étudiant-e-s en 1 ^{ère} année de soins infirmiers	1 ^{er} décembre 2023	3h30	80

Zoom sur les interventions en IFSI au sujet des discriminations

Chaque année, nous intervenons dans différents IFSI alsaciens pour former les futur·e·s infirmier·ère·s sur la prévention et la lutte contre les discriminations dans le domaine de la santé. L'intervention commence par un cours magistral qui permet de cadrer le sujet : définition d'une discrimination, formes qu'elles peuvent prendre dans le domaine de la santé, causes, conséquences et recours. Ensuite, les étudiant·e·s se répartissent dans différents ateliers pour analyser des situations concrètes. Ce 2nd temps permet aux étudiant·e·s de s'approprier les notions apprises en cours magistral et d'analyser leur pratique.



Intervention à IFSI Saint-Vincent, auprès d'étudiant·e·s en 2^{ème} année de soins infirmiers



Quelques productions d'étudiant·e·s

3.1.2.2. Formation organisées en intra

Migrations Santé Alsace propose des actions de formation en intra aux structures médicales, sociales et médico-sociales intéressées. Les thématiques de ces formations relèvent de l'accueil, de l'accompagnement et de la relation de soin avec les publics migrants. Les contenus sont élaborés avec les structures, afin que les formations soient adaptées aux contextes d'intervention, ainsi qu'aux attentes et besoins.

En 2023, 84 heures de cours ont été suivies par 58 stagiaires. Cela revient à 696 heures-stagiaires.



La formation « Intervenir en qualité d'interprète professionnel » Proposé à l'Etablissement Public de Santé Mentale Lille-Métropole, novembre 2023.

Intitulé	Structure	Dates	Nbre d'heures	Nbre de stagiaires
Comment tisser une rencontre interculturelle dans l'accueil et l'accompagnement socioéducatif de l'enfant en situation de handicap et de sa famille issue de la migration ?	APEDI d'Alsace auprès de professionnel-le-s de la santé, du social et de l'accueil	16 février 2023 17 février 2023	12h	15
Intervenir en qualité d'interprète professionnel	Cofrimi, auprès d'interprètes médiaux et sociaux	16 mai 2023 17 mai 2023	12h	10
Rites autour de la mort et de la maladie dans les différentes traditions religieuses et culturelles	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, auprès de professionnel-le-s de la santé	11 mai 2023 12 mai 2023	12h	5
Accueillir, soigner et accompagner les populations socialement fragilisées – vulnérables	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, auprès de professionnel-le-s de la santé	18 septembre 2023 19 septembre 2023	12h	5
Accueillir, soigner et accompagner les personnes ayant un parcours migratoire	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, auprès de professionnel-le-s de la santé et du social	9 octobre 2023 10 octobre 2023	12h	5
Travailler avec un-e interprète : la coopération entre acteur-ice-s de la santé au service de la rencontre interculturelle dans le soin	Etablissement Public de Santé Mentale Lille-Métropole, auprès de professionnel-le-s de la santé, du social et du médico-social	16 octobre 2023 17 octobre 2023	12h	9
Intervenir en qualité d'interprète professionnel	Etablissement Public de Santé Mentale Lille-Métropole, auprès d'interprètes médiaux et sociaux	16 novembre 2023 17 novembre 2023	12h	9

Zoom sur la formation « Comment tisser une rencontre interculturelle dans l'accueil et l'accompagnement socioéducatif de l'enfant en situation de handicap et de sa famille issue de l'immigration ? »

Ce module de formation a vu le jour cette année, par suite d'une demande de l'APEDI d'Alsace qui souhaitait former ses équipes au sujet des enjeux interculturels. Coconstruite par Migrations Santé Alsace, et l'APEDI, la formation poursuivait les objectifs suivants :

- ▶ Avoir des éclairages théoriques et pratiques pluridisciplinaires (philosophique, psycho-socio-anthropologique, historique, géographique et juridique) sur les notions d'accueil, de cultures et d'interculturalité sous les prismes de la migration et du handicap ;
- ▶ Être initié à la démarche interculturelle dans l'accompagnement socioéducatif d'un enfant en situation de handicap et de sa famille issue de la migration :
 - Identifier et interroger les représentations et les références culturelles en interaction, ainsi que les freins et les leviers des pratiques quotidiennes,
 - Analyser les enjeux culturels et linguistiques propres aux familles migrantes dans leur compréhension du système sanitaire, social et éducatif français mais aussi dans leur expression de leurs vécus au quotidien,
 - S'interroger sur l'universel et le singulier, les écarts et les équivalences dans les accompagnements entre famille migrante et non migrante,
 - Comprendre le cadre réglementaire de l'accès aux droits et aux soins selon les différents statuts juridiques (étranger, réfugié, sans papier, etc.).
- ▶ *« Grande qualité de l'intervenante, avec des allers-retours permanents entre théorie et pratique. »*
- ▶ *« Très intéressant d'avoir cette formation avec des collègues du même service et de l'association pour échanger et croiser nos pratiques. »*
- ▶ *« Merci pour ces apports, merci d'avoir permis l'ouverture vers d'autres positionnements. »*
- ▶ *« Beaucoup d'apports qui pourront faire écho à des situations professionnelles et qui permettent d'ajuster nos pratiques professionnelles. »*

3.1.2.3. Formation à inscription individuelles proposées par migrations santé alsace

Migrations Santé Alsace développe des modules de formation à inscription individuelles, dont les thématiques varient selon les années. Ce format permet de former un grand nombre de professionnel-le-s, qui pourront être moteur de changements dans les institutions pour lesquelles ils et elles travaillent.

En 2023, 96 heures de formation ont été suivies par 59 stagiaires.

Cela revient à 996 heures-stagiaires.



Intitulé	Structures	Dates	Nbre d'heures	Nbre de stagiaires
Accueillant-e linguistique	Centre Social Protestant, Maison Urbaine de Santé du Neuhof, Comme Passe, Fossé des Treize, Caritas, Balade, Escale saint Vincent et association Migration Solidarité et Échanges pour le Développement	4 mai 2023 5 mai 2023 9 mai 2023	15h	11
Accueillant-e linguistique	CommePasse, Caritas, Balade, Escale saint Vincent, centre social et culturel de la Krutenau et association Migration Solidarité et Échanges pour le Développement	27 juin 2023 29 juin 2023 30 juin 2023	15h	9
Accueillir, accompagner ou soigner les personnes ayant un parcours migratoire	Maison Urbaine de Santé du Neuhof, Entraide le relais, Etablissement Public de Santé Alsace Nord, CARSAT d'Alsace Moselle, Ithaque et Ligue contre le cancer	25 septembre 2023 26 septembre 2023	12h	14
Regards croisés sur l'égalité et la lutte contre les discriminations Session de Strasbourg	Foyer Notre Dame, Adoma et Jeunes Equipes d'éducation populaires	5 octobre 2023 6 octobre 2023 19 octobre 2023 20 octobre 2023	24h	8
Construction et enjeux de la coopération avec un-e interprète médical-e et social-e professionnel-le	Etablissement Public de Santé Alsace Nord, Ville et Eurométropole de Strasbourg et Jeunes Equipes d'éducation populaires	27 novembre 2023	6h	4
Regards croisés sur l'égalité et la lutte contre les discriminations Session de Metz	APSYS Emergence, Unis-cité, Eurométropole de Metz, Centre Edison, Arélia, Académie Nancy-Metz, ville de Sarreguemines et Carrefour des Organisations de Jeunesse et d'Education Populaire	4 décembre 2023 5 décembre 2023 18 décembre 2023 19 décembre 2023	24h	13

Zoom sur la formation regards croisés sur l'égalité et la lutte contre les discriminations

Ce module de formation a été créé en 2011 et a évolué au cours des années en fonction des évaluations stagiaires, mais aussi du contexte social français. Il s'appuie sur une logique partenariale et sur l'articulation entre la théorie et la pratique. Le croisement des regards et points de vue est central dans la démarche de formation, c'est pourquoi le module est coanimé par Migrations Santé Alsace, l'Observatoire Régional de L'intégration et de la Ville (ORIV) et A part entière.

Cette formation de 4 jours permet aux professionnel-le-s de situer les enjeux d'égalité et de lutte contre les discriminations dans leur contexte socio-politique, de favoriser le questionnement des pratiques professionnelles par la mise en évidence des représentations et des préjugés, d'informer sur les outils de droit, d'analyser collectivement des situations concrètes de traitements différentiels et préjudiciables, mais également d'imaginer des pistes d'actions concrètes.

Cette année, deux sessions de formation ont été organisées, l'une à Strasbourg et l'autre à Metz.

Pour les deux sessions, les évaluations retournées étaient très positives. La session de Strasbourg a reçu 9,4/10 de moyenne et à Metz (où nous avons utilisé un questionnaire différent), 4 stagiaires ont indiqué que la formation était « très satisfaisante » et 8 « excellente ». D'un point de vue plus qualitatif, les stagiaires ont notamment indiqué avoir apprécié les outils utilisés (photolangage, jeux de positionnements, vidéos, etc.), les apports théoriques (juridiques, sociologiques, psychologiques, etc.), les temps de travaux en groupes, les analyses de situations concrètes et la documentation mise à disposition.

La formation Regards croisés sur l'égalité et la lutte contre les discriminations est gratuite pour les participant-e-s grâce au soutien financier de :



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



3.2. La sensibilisation aux discriminations dans le domaine de la santé

3.2.1. Opportunité

Au premier abord, parler de discrimination dans le domaine de la santé peut paraître antinomique. Du fait qu'il y ait une éthique et un cadre déontologique particulièrement fort, l'imaginaire qui englobe le domaine de la santé est « bienveillant ». Malheureusement, cette institution n'est pas en dehors de la société et des enjeux qui la traversent. Parler de différences de traitement préjudiciables dans le domaine de la santé demande donc de sortir d'une certaine forme de déni et d'accepter que des pratiques discriminatoires aient lieu au même titre que dans d'autres champs, tel que celui de l'emploi.

Migrations Santé Alsace sensibilise les acteur·ice·s du terrain sur ces enjeux de discriminations dans le domaine de la santé depuis 2010, dans le but de favoriser l'égalité de traitement. Cet axe de travail a débuté de manière expérimentale et s'est progressivement structuré. Le nombre de sollicitations et d'actions augmente chaque année ce qui prouve un intérêt des professionnel·le·s pour la thématique et une reconnaissance de l'expertise de Migrations Santé Alsace.

3.2.1.1. Descriptif de l'action au niveau national

MISE EN RESEAU DES PROFESSIONNEL·LE·S AU NIVEAU NATIONAL

En 2023, Migrations Santé Alsace a mis en place un comité de pilotage national de lutte et de prévention des discriminations dans le domaine de la santé. Celui-ci a pour objectif de superviser le déploiement des actions de notre association à l'échelle nationale, mais aussi de faire avancer la prévention et la lutte contre les discriminations dans le domaine de la santé par l'émulation collective : réflexions, échanges de pratiques, transmission d'informations, de travaux de recherche, etc.

Cette année, le comité s'est réuni à trois reprises. Les structures membres sont représentantes des professionnel·le·s de santé (ordres des médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, etc.), des usagers (Fédération des acteurs de la solidarité, AIDES, etc.), des recours (Défenseur des droits, Caisse National d'Assurance Maladie, etc.), mais aussi des instances de recherche (Odenore, Université Paris 8, etc.), des collectivités engagées sur les enjeux de discrimination (Ville de Strasbourg et de Villeurbanne), mais aussi des structures qui travaillent directement auprès des personnes les plus susceptibles d'être victimes de discrimination (Comede, Médecins du monde, etc.).

DIFFUSION DU GUIDE « VERS PLUS D'ÉGALITÉ EN SANTÉ » ET SENSIBILISATION DES PROFESSIONNEL·LE·S



Publié en 2019, le guide national "Vers plus d'égalité en santé" a pour objectif de soutenir les professionnel·le·s ainsi que les bénévoles de la santé et du social dans leurs réflexions sur l'accueil de la diversité des publics, l'adaptation et la qualité de la prise en charge, le respect des principes déontologiques et la lutte contre les inégalités sociales de santé et les discriminations. Il aborde plus particulièrement quatre critères de discrimination : l'origine réelle ou supposée des personnes, le sexe, le lieu de résidence et la précarité économique. Celui-ci est téléchargeable sur le site internet de Migrations Santé Alsace.

En 2023, 691 exemplaires papier du guide ont été distribués dans 8 régions de France (Grand Est, Ile-de-France, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France et Occitanie). 328 exemplaires du guide ont également été remis à des étudiant·e·s lors d'interventions en faculté de médecine, école de travail social, institut de formations en soins infirmiers, etc. Au total, 1019 exemplaires papier du guide

ont donc été distribués au cours de l'année.

L'association répond également à des sollicitations pour présenter le guide lors de réunions d'équipe, groupes de travail, colloques, etc. Cette année, nous sommes par exemple intervenus lors d'une séance plénière du

conseil départemental de l'ordre des médecins de Meurthe-et-Moselle au sujet des discriminations dans le domaine de la santé.

SENSIBILISATION DES HABITANT·E·S DE QUARTIERS POPULAIRES SUR LES DISCRIMINATIONS DANS LE DOMAINE DE LA SANTE

Au fil des ans, notre association a repéré que les habitant·e·s de QPV ont du mal à identifier les discriminations dans le domaine de la santé. Ils et elles perçoivent davantage les « micro-agressions » au quotidien (propos racistes et stigmatisants dans l'espace public) ou des pratiques discriminatoires dans d'autres domaines tel que l'emploi ou le logement. Cette année, nous avons donc décidé de développer davantage nos actions de sensibilisation en direction des habitant·e·s.

L'objectif est de créer un outil de sensibilisation qui permettent aux habitant·e·s des QPV de repérer les discriminations dans le domaine de la santé, dont ils et elles sont possiblement victimes, et de leur expliquer leurs droits afin d'augmenter leur pouvoir d'agir. Ce nouvel outil sera le pendant du guide « Vers plus d'égalité » à destination des usager·ère·s du système de santé.

Pour créer cet outil, nous avons décidé de travailler avec deux groupes d'habitant·e·s. En 2023, un 1^{er} de groupe de travail a eu lieu dans le QPV du Neuhof (Strasbourg – Grand Est). Il s'est réuni à 4 reprises et 10 habitant·e·s y ont participé en tout. Migrations Santé Alsace a d'abord travaillé à instaurer un cadre de parole sécurisant et une dynamique de groupe, a présenté le projet dans son ensemble, puis a formé les habitant·e·s sur les discriminations dans le domaine de la santé : définitions, enjeux, analyse de situations, etc. Une grande place a également été laissée aux témoignages et aux échanges.



Un deuxième partenariat a été initié avec l'association Iris formation située dans le QPV Secteur Sud (Lille – Hauts-de-France) afin d'organiser un 2nd groupe de travail avec des habitant·e·s du QPV. Celui-ci se réunira à 4 reprises en 2024. Ensuite, Migrations Santé Alsace débutera la création de l'outil de sensibilisation.

3.2.1.2. Descriptif de l'action au niveau régional

SENSIBILISATION ET MISE EN RESEAU DES PROFESSIONNEL·LE·S DU GRAND EST

Migrations Santé Alsace a initié fin 2017, avec l'appui de l'Observatoire Régionale de l'Intégration et de la Ville (ORIV), un **réseau de veille et de vigilance sur les discriminations dans le domaine de la santé**.

L'objectif général est de participer à l'accès aux soins des publics vulnérables, de réduire les refus et renoncements aux soins, ainsi que d'améliorer la prise en charge. De manière opérationnelle, les objectifs sont de :

- partager des informations et des constats,
- identifier des problématiques individuelles, institutionnelles et systémiques,
- informer, diffuser et alerter.

En 2023, les membres du réseau ont participé à l'organisation d'une journée d'étude pour sensibiliser les professionnel·le·s de la région aux discriminations dans le domaine de la santé. Migrations Santé Alsace et l'ORIV ont donc organisé une réunion de rentrée, 3 réunions hybrides de réseau de veille et d'organisation de

la journée et 2 réunions spécifiques au sujet de la journée. 14 personnes ont pris part à ces réunions. Ce sont professionnel·le·s de la santé et du social (chargé·e de mission, cadre de santé formateur·ice·s, infirmier·ère·s, psychiatres, etc.) qui exercent en Alsace dans des associations spécialisées, des hôpitaux et des collectivités.

Les objectifs et le programme de la journée d'étude furent mis en discussion au sein du réseau de veille. Il a également été décidé que cette journée aurait lieu à Strasbourg, au cœur de l'Espace égalité que la ville nous a gracieusement mis à disposition. Le 8 décembre, environ 50 personnes étaient présentes. Les participant·e·s étaient en grande majorité des professionnel·le·s de la santé et du social qui exercent dans des associations, maisons urbaines de santé, centres d'accueil pour demandeurs d'asile, etc. La diversité des participant·e·s était également visible en termes de territoire, puisque cinq départements du Grand Est étaient représentés : le Bas-Rhin (Haguenau, Strasbourg, Bischheim, Ostwald, etc.), la Marne (Châlons-en-Champagne), la Moselle (Florange), et le Haut-Rhin (Colmar, Mulhouse).

Les évaluations retournées par les participant·e·s étaient très satisfaisantes. Ont particulièrement été appréciés les apports théoriques, le choix des méthodes (débat, ateliers d'analyse de situation, etc.) et la documentation mise à disposition. Une part importante des participant·e·s ont indiqué qu'ils et elles continueront à travailler sur cette thématique, notamment en intégrant le réseau de veille et de vigilance sur les discriminations dans le domaine de la santé.

PROGRAMME



9h15 - 9h45 >>> **Accueil café**

9h45 - 10h >>> **Mots d'accueil**

10h - 11h >>> **Les services de santé : lieu d'un racisme méconnu**
Marguerite Cognet, Maitresse de conférences en sociologie

11h - 12h15 >>> **Ateliers « des représentations aux pratiques » : définir, comprendre, repérer les discriminations**
A partir du partage de connaissances et des expériences professionnelles des participant-e-s, ces ateliers privilégieront des méthodes participatives pour croiser les regards et repérer les problématiques rencontrées.



12h15 - 13h45 *Pause méridienne – buffet sur place*

13h45 - 15h00 >>> **Face aux discriminations : quels enjeux pour les pratiques professionnelles ?**
A partir d'une ou plusieurs questions clefs, les participant-e-s seront invité-e-s à restituer les ateliers du matin et à confronter leurs points de vue en plénière. Un format original sera proposé pour explorer et approfondir les enjeux soulevés lors des échanges.



15h - 15h15 *Pause*

15h15 - 16h15 >>> **Impact des micro-agressions et des discriminations sur la santé mentale des personnes racisées**
Yaotcha D'Almeida, Psychologue clinicienne et formatrice en santé mentale

16h15 - 16h45 >>> **Rapport d'étonnement, Marguerite Cognet**

16h45 - 17h >>> **Perspectives et clôture**




Programme et retour en images sur la journée d'étude du 8 décembre 2023

LES ATELIERS TERRITORIAUX

Cette année nous avons également poursuivi le projet d'**ateliers territoriaux** mis en place en 2022 avec le soutien de l'ORIV. Les objectifs de ces ateliers sont de sensibiliser les professionnel·le·s de la santé et du social d'un territoire du Grand Est sur la prévention des discriminations dans le domaine de la santé, de poser des éléments de constats et d'identifier des leviers d'action concrets à l'échelle locale. En 2023, Migrations Santé Alsace a proposé à la communauté d'agglomération de Forbach Porte de France d'être le territoire hôte.

Les 29 septembre et 13 octobre, nous avons réuni un groupe de 18 participant·e·s aux profils divers, que ce soit en termes de métiers (assistant·e de service social, référent·e famille, infirmier·ère, chef·fe de service, chargé·e de mission, adjointe de mairie, président·e d'association...), de contextes d'intervention (politique de la ville, santé, social, médico-social) ou d'institutions (associations, collectivités, éducation nationale...). Cette diversité a été l'un des atouts de ce groupe, qui a permis de croiser les regards sur les problématiques du territoire de Forbach Porte de France.

Lors de la première journée d'atelier, une cartographie de l'accès aux soins et aux droits en santé sur le territoire de la communauté d'agglomération a été réalisée. Un temps d'apports théoriques sur les discriminations, en appui sur le guide « Vers plus d'égalité en santé », a ensuite permis de poser le cadre juridique, les différents types de discriminations rencontrées en santé, ainsi que quelques données chiffrées sur les refus de soins discriminatoires opposés à des bénéficiaires en raison de leur couverture sociale ou de leur état de santé. A partir de ces apports, les participant·e·s ont pu réfléchir s'ils/elles avaient déjà vécues ou observés des situations de discrimination, ou à risque discriminatoire, dans le cadre de leur pratique professionnelle. Nous avons ensuite commencé à analyser collectivement certaines de ces situations.

Lors de la deuxième journée d'ateliers, nous avons continué l'analyse de situations rapportées par les participant·e·s. Nous avons également approfondi les causes qui amènent à des situations de discriminations, individuelles et systémiques, puis nous avons listé les différents recours qu'il est possible de mobiliser. Plusieurs actions inspirantes pour prévenir et lutter contre les discriminations en santé ont été présentées aux participant·e·s, qui ont pu clôturer ces ateliers par une réflexion sur des projets à réaliser sur leur territoire.



Atelier territorial la communauté d'agglomération de Forbach Porte de France. Octobre 2023

3.3. La diffusion d'information auprès des professionnel·le·s

3.3.1. Opportunité

Les personnes qui exercent dans un contexte interculturel « *doivent être en mesure d'accueillir l'utilisateur, d'identifier les besoins, de recueillir des données, d'évaluer la situation, d'informer, voire d'éduquer, d'adapter leur mode d'intervention, de répondre aux urgences ou de faire face à une situation de crise, d'inventorier des ressources, de fournir une aide psycho-sociale, d'agir eux-mêmes comme médiateur, d'élaborer un plan d'intervention, de collaborer à l'intervention, d'évaluer l'impact, d'assurer le suivi, de faire du dépistage, de réorienter les modes d'intervention, etc.* »⁸

56

Pour développer leurs compétences et mener à terme leur études, les professionnel·le·s et futur·e·s professionnel·le·s sont à la recherche de ressources de différentes natures : informations pratiques, documentation, échange d'expériences, etc. Dans le cadre de ses objectifs, Migrations Santé Alsace se donne les moyens « *d'agir auprès des responsables politiques par le rappel du droit à la santé pour tous et pour son intégration dans les décisions politiques, sanitaires, sociales et éducatives* », et d'« *assurer un rôle de veille sur le sujet de la santé des migrants* » (article 3 des statuts).

3.3.2. Descriptif de l'action

3.3.2.1 La mise à disposition d'informations

L'association dispose d'un fonds documentaire qui est régulièrement alimenté grâce à un travail de veille du conseil d'administration ainsi que des salarié·e·s de l'association. Cet espace est ouvert à toutes et tous sur les heures d'ouverture de la structure. Les ouvrages sont consultables sur place et ils peuvent également être empruntés.

Le fonds comporte les rubriques suivantes :

- ▣ École, Scolarité ;
- ▣ Intégration et cohésion sociale ;
- ▣ Connaissance des Populations, Processus Migratoire, Exil ;
- ▣ Inégalités, Discrimination, Précarité, Exclusion ;
- ▣ Anthropologie de la santé ;
- ▣ Religion, Éthique ;
- ▣ Médiation, Interprétariat, Langues ;
- ▣ Méthodologie.

De plus, l'association est abonnée aux revues :

- ▣ Écarts d'identité ;
- ▣ Le furet ;
- ▣ La santé en action (Santé Publique France) ;
- ▣ Hommes et migrations ;
- ▣ Pratiques ;
- ▣ L'Autre ;
- ▣ Plein droit (GISTI) ;
- ▣ Maux d'exil (COMEDE) ;
- ▣ Mémoires (Centre Primo Levi).

Migrations Santé Alsace reçoit également des étudiant·e·s qui s'intéressent aux domaines d'expertise de l'association (barrière de la langue, prévention des discriminations en santé, accompagnement social et accès

⁸ Jézéquel M., Document de travail pour le « Guide méthodologique pour construire une culture institutionnelle inclusive », Conseil de l'Europe, 10 et 11 mai 2010.

aux soins de publics migrants, etc.). En 2023, nous avons rencontré une dizaine d'étudiant·e·s dont le niveau d'étude va de la licence à la thèse.

3.3.2.2. La participation à des réseaux, plateformes, études et groupes de travail

L'association Migrations Santé Alsace s'inscrit dans plusieurs réseaux. En 2023, ces temps de travail collectifs ont permis à l'association de sensibiliser les professionnel·le·s de la santé et du social aux problématiques de santé des populations migrantes, mais aussi de s'enrichir des expériences et des méthodes de travail des structures partenaires.

La participation à ces temps d'échanges permet à notre association d'offrir des éclairages spécifiques – théoriques et concrets – sur nos domaines d'expertises, ainsi que de proposer des suggestions et des pistes d'action pouvant aider les professionnel·le·s à analyser leurs pratiques sous un prisme nouveau. Ces temps de travail collectifs permettent aussi de nourrir et d'actualiser nos réflexions en lien avec les problématiques que les professionnel·le·s rencontrent sur le terrain. Enfin, ils donnent de la visibilité à notre association.

Certains des réseaux cités ci-dessous ont été mentionnés dans d'autres chapitres de ce rapport d'activité, mais il nous semble important d'offrir ici une vue d'ensemble sur ce travail de fond.

EN GRAND EST :

- ▶ Groupe de travail de la Ville et Eurométropole de Strasbourg "soutien aux victimes de discriminations - accès aux droits" ;
- ▶ Programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS) de Mulhouse ;
- ▶ Réseau inter-associatif « lutte contre la précarité à Strasbourg ».
- ▶ Collectif « pour une autre politique migratoire ».

AU NIVEAU NATIONAL :

- ▶ Observatoire du droit à la santé des étrangers (ODSE) ;
- ▶ Groupe d'Appui National Santé de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) ;
- ▶ Réseau de l'Interprétariat Médical et Social (RIMES).

Perspectives

En 2024, l'association continuera à répondre aux demandes de formation. Les thématiques abordées sont en effet essentielles pour la compréhension, par les professionnel·le·s, des besoins des personnes migrantes. De plus, nous élargirons nos partenariats afin de toucher une plus grande diversité d'acteur·ice·s du terrain. Cela implique un temps important de coordination et d'ingénierie pédagogique, car nous veillons toujours à échanger avec les structures demandeuses pour construire une formation qui réponde au mieux à leurs besoins. L'association poursuivra le développement de son travail de prévention et de lutte contre les discriminations dans le domaine la santé :

- Edition revue et augmentée du guide « Vers plus d'égalité en santé » ;
- Organisation de journées régionales et d'ateliers territoriaux en Grand Est, pour faire monter en compétences les acteur·ice·s d'un territoire, mais aussi pour leur permettre de se rencontrer et de travailler en partenariat vers un égal accès aux droits et aux soins ;
- Edition d'un outil de sensibilisation sur les discriminations dans le domaine de la santé en direction des usager·ère·s du système de santé et plus précisément des habitant·e·s de QPV, pour augmenter leur pouvoir d'agir en connaissant leurs droits et la manière de les faire valoir.